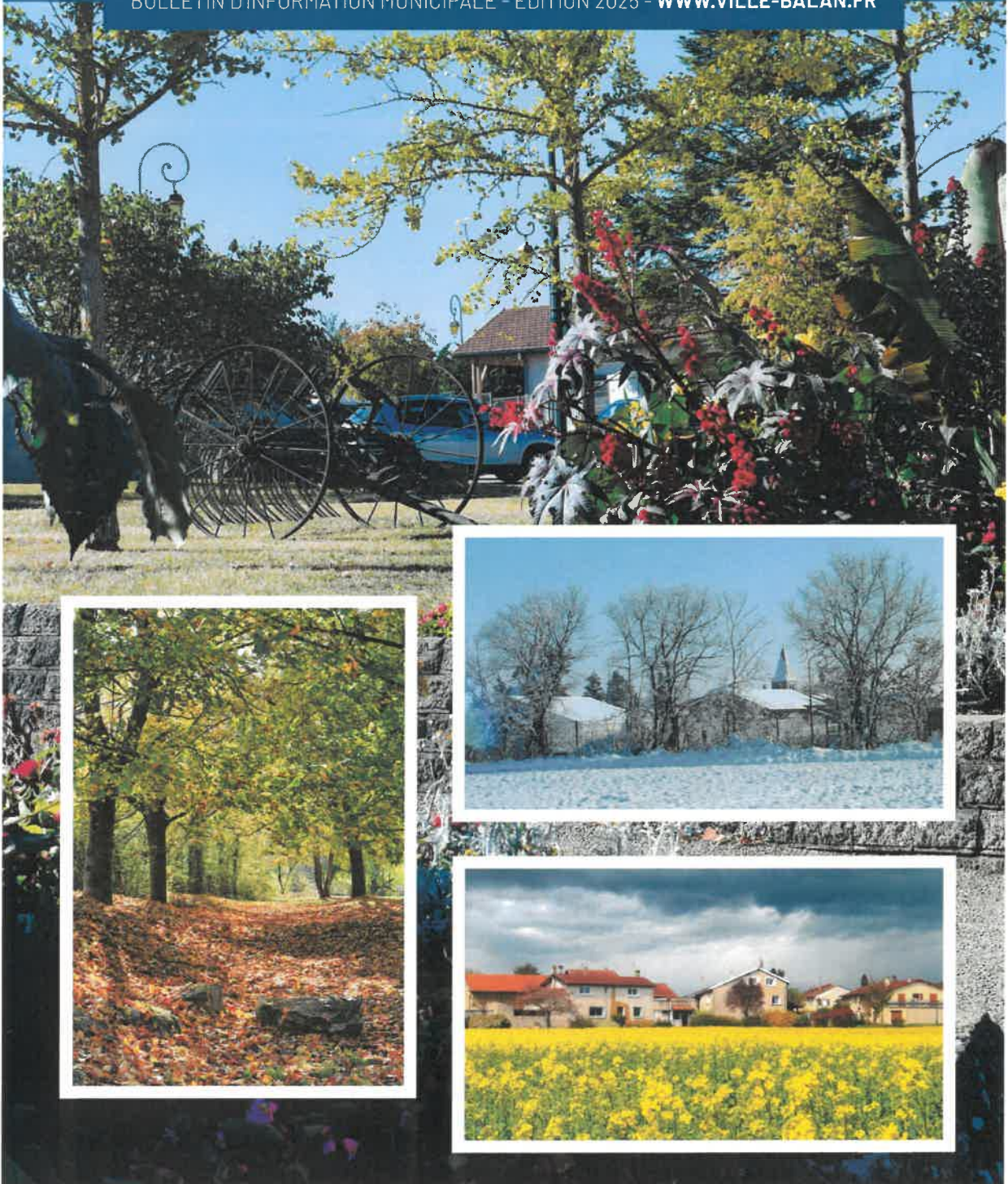




Balan

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE - ÉDITION 2025 - WWW.VILLE-BALAN.FR



MAGAZINE MUNICIPAL

NOUS SERONS TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

Pour votre qualité de vie, nous supprimons les vols les plus bruyants la nuit de 22h à 6h.

Pour plus de transparence, nous mettons à votre disposition Constat, le nouvel outil de mesure de bruit et de contrôle des trajectoires, consultable sur le web.

Pour mieux partager les fruits de la croissance et l'emploi, nous avons déployé un plan d'actions de coopération économique et sociale co-signé avec vos élus.

Pour lutter contre le réchauffement climatique, nous diminuons nos émissions de CO₂ : Lyon Aéroport atteindra zéro émission nette carbone d'ici 2026 sur le périmètre de l'entreprise.

NOUVEAU
Retrouvez vos informations
sur le SITE RIVERAINS



SOMMAIRE

VOUS TROUVEREZ DANS CETTE ÉDITION

P. 4-31

MUNICIPALITÉ

Édito du Maire,
Budget municipal 2024,
Centre Communal d'Action Sociale,
Devoir de mémoire,
Commissions municipales,
Informations diverses.



P. 32-63

ASSOCIATIONS

Balan Animation Loisirs, Si Balan m'était conté, Tous en Scène,
La vague conscrite balanaise, Bibliothèque, Bibliothèque Sonore,
Les Passionnées, Club Philatélique, Parents d'Élèves, Sou des
Écoles, Les Lômes, Maison Familiale Rurale, Relais Petite Enfance,
Tennis Club, Kick Boxing, Les Archers, Association Sportive et
Culturelle de Balan, Bugey Côtière Athlétisme, ADAPEI, La Cordée,
Comité de Jumelage, Club de l'Amitié, Téléthon, Sapeurs-Pompiers.

P. 64-76

INFOS UTILES

Balan pratique, Associations communales,
Manifestations locales, État civil,
Location des équipements communaux,
Vos élus, Vos démarches en ligne,
Informations de la 3CM.



Directeur de la publication : **Patrick MÉANT**

Responsable de la rédaction : **Véronique DOCK**
et la commission communication - **Malvina DUHAMEL, Paméla NESTEROVITCH, Valérie VILLARD, Corinne GAMBA, Marie-Claire LIORET, François FERRETTI, Noémie BIMOSZ, Jean-Pierre BURGHARDT**

Conception & réalisation : **Studio Pertinence (38)**

ÉDITO

**ENSEMBLE, FAISONS
PERDURER LA BELLE
DYNAMIQUE DE NOTRE
COMMUNE**

PATRICK MÉANT
MAIRE DE BALAN



Chères Balanaises, Chers Balanais

MESURES D'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE S'IMPOSENT

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL PERTURBÉ

C'est dans un contexte national très perturbé par les dernières élections qui ont bouleversé l'échiquier politique de notre pays que je m'adresse à vous en ce début d'année 2025. Ces changements viendront très certainement impacter directement ou indirectement la gestion de notre commune.

En effet, la dette de l'état pointée du doigt depuis plusieurs années déjà nous fait craindre des mesures d'austérité budgétaire impactant les communes ; Balan ne devrait pas être épargné. Sans vouloir faire de politique, je voudrais néanmoins souligner que les propos tenus par certains membres du gouvernement accusant les communes d'être en partie contributeur à la dette de la France sont complètement inacceptables. Je rappellerai simplement que le budget de fonctionnement d'une commune se doit d'être à l'équilibre. Je reviendrai sur ce point lors de la cérémonie des vœux du maire.

Cela étant dit, nous constatons dès à présent la difficulté à obtenir des subventions sur les projets que nous avons engagés ou prévu d'engager. La gestion en « bon père de famille », comme nous l'appelons communément, nous permettra, j'en suis certain, de traverser cette période de turbulences.

UN SOUCI PERMANENT D'ADAPTABILITÉ

De ce fait nous avons dû procéder à des arbitrages car nous avons engagé les demandes de subventions pour 2 dossiers : la construction d'un tennis couvert pour compenser la cession de notre salle de sport à la Communauté de communes de la Côtière à Montluel (3CM) et la rénovation de la salle polyvalente.

Nous avons donc dû retirer le projet de rénovation de la salle polyvalente car nous n'avions aucune garantie sur l'obtention de subventions mais savions qu'elles seraient dans tous les cas "rabotées". Il n'était pas question pour nous de nous engager dans cette voie, la rigueur budgétaire reste ma ligne directrice.

Par ailleurs nous avons également dû intégrer un facteur ô combien conséquent : la MFR (Maison Familiale Rurale) qui assure le service de cantine de nos 2 écoles n'a plus vocation à exercer la restauration scolaire. Notre volonté très marquée de pouvoir maintenir ce service auprès de toutes les familles concernées nous a donc contraint à modifier notre plan pluriannuel d'investissements et à insérer en priorité et dans un délai court la construction d'une cantine scolaire qui devrait également être utilisée par notre centre de loisirs "Les Lones". Notre capacité à s'adapter à ces évolutions doit rester notre force.

Donc la vision que je peux vous donner aujourd'hui c'est que 2025 devrait débuter par la construction du court de tennis couvert déjà acté et subventionné et se terminer par la construction d'une cantine scolaire.

De ce fait vous l'aurez compris les travaux de la salle polyvalente ne pourront être conduits que sur 2026 - 2027. En revanche un cabinet d'architecture a été retenu pour mener à bien l'élaboration d'un cahier des charges pleinement abouti sur les volets énergétiques, acoustiques, fonctionnels et esthétiques. Ce cahier des charges accompagné des plans de réalisation nous permettront de procéder à une estimation précise des coûts de réhabilitation de cette salle afin de construire le plan de financement et d'aller chercher toutes les subventions éligibles à ce type de projet.

L'ANNÉE 2024 RICHE EN RÉALISATIONS

Malgré les difficultés précitées nous nous efforçons de garder le cap défini dans notre feuille de route rédigée et présentée en 2020. L'année écoulée en est la preuve puisque de nombreux projets engagés ont pu être achevés : la rénovation du quartier de la chapelière, la sécurisation de la rue des écoles, l'ouverture de la maison paramédicale pour ne citer que les plus importants.

D'autres travaux ont été réalisés dans nos bâtiments communaux afin de préserver l'ensemble de notre patrimoine communal assez riche en termes d'infrastructures. Vous les trouverez détaillés dans ce bulletin.

UN MONDE ASSOCIATIF ET UN PERSONNEL COMMUNAL PRÉCIEUX

Comme je l'évoque souvent l'entretien de ce patrimoine communal est essentiel pour ne pas engager de dépenses ultérieures plus conséquentes mais aussi pour offrir des structures de qualité à tous les utilisateurs que sont le corps enseignant, les associations sportives, culturelles et à vocation sociale. À travers ces travaux c'est donc une forme de soutien que nous apportons à notre monde associatif qui porte tant le dynamisme de notre vie communale. Il est un rouage essentiel pour l'inclusion et l'épanouissement de tous ses adhérents dont le nombre est en perpétuelle croissance, ce dont je me réjouis.

Je tiens donc à remercier tous les bénévoles ainsi que tous les habitants qui contribuent sans compter leur temps à faire rayonner notre commune au sein de notre territoire.

En complément de la valorisation de ce patrimoine notre personnel communal travaille au quotidien pour amener à l'ensemble de nos administrés un service public de qualité. Je veux les remercier publiquement pour leur investissement, leur disponibilité, leur accueil, leurs différentes missions d'entretien et leur volonté de rendre notre commune toujours plus belle et plus agréable à vivre. Alors ensemble faisons perdurer cette dynamique.

A l'aube de cette année 2025, au nom du conseil municipal je vous adresse mes meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé avec une affection toute particulière aux familles dans la peine, la douleur ou la difficulté.

Que cette nouvelle année soit telle que vous la souhaitez, riche d'actions, de succès et de beaux moments partagés dans la bienveillance.

Patrick MÉANT
maire de Balan

CONSTRUCTION DU COURT DE TENNIS COUVERT ET DE LA CANTINE SCOLAIRE

DE NOMBREUSES RÉALISATIONS TERMINÉES

MERCI AU MONDE ASSOCIATIF ET AUX EMPLOYÉS COMMUNAUX

BUDGETS COMMUNAUX



LE BUDGET PRIMITIF EST ÉQUILIBRÉ EN RECETTES ET EN DÉPENSES
POUR UN MONTANT DE :

1 643 235 €

EN BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement 2024 reste un budget contraint mais avec une hausse de 8,02% par rapport au budget 2023. Cette augmentation provient principalement des différentes taxes, dotations et impôts perçus par la commune.

Cette augmentation nous permet de répondre à l'évolution de toutes les dépenses à caractère général ou de personnel tout en préservant notre capacité à dégager chaque année de l'excédent de fonctionnement reversé au budget d'investissement.

Ce n'est que par une gestion rigoureuse que nous pourrons entrevoir la réalisation de projets structurants et nécessaires à la bonne vie de notre commune.

3 470 052 €

EN BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2024 a été construit pour absorber les coûts du projet de réhabilitation du quartier de la Chapelière ainsi que ceux de la construction d'un tennis couvert et de la rénovation totale de la salle polyvalente.

Ce budget est volontairement déséquilibré puisque le montant des recettes s'élève à 3 906 910 € alors que le montant des dépenses s'élève à 3 470 052 €. L'excédent prévisionnel de 436 858 € sera reversé au budget 2025 en complément de l'excédent du budget de fonctionnement.

Comme je l'ai expliqué dans mon édito le nouveau contexte d'attribution des subventions conjugué à une nouvelle priorité qui s'est imposée nous a obligé à reprogrammer la réalisation de nos projets. A noter que cette nouvelle planification s'effectuera dans la sérénité puisque nos projets seront réalisés sans contracter de nouveaux prêts en s'appuyant uniquement sur notre capacité d'autofinancement et les subventions qui nous seront octroyées.

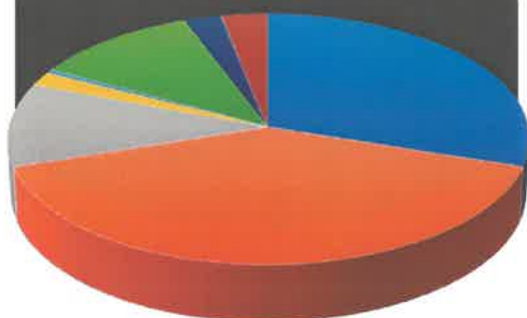
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 643 235 €

Les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions...) se décomposent ainsi :

- Charges à caractère général (eau, électricité, entretien bâtiments, ...): **494 921 €**
- Charges de personnel : **655 002 €**
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, cotisations, subventions aux associations ...) : **177 150 €**
- Charges financières : **29 000 €**
- FPIC : **42 526 €**
- Opérations d'ordre : **52 000 €**
- Divers (charges exceptionnelles, dotation aux provisions) : **8 000 €**
- Virement à la section d'investissement : **184 636 €**



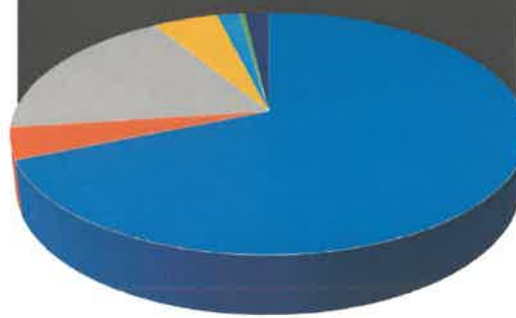
- charges à caractère général (30,12%)
- charges de personnel (39,86%)
- autres charges de gestion courante (10,78%)
- charges financières (1,76%)
- Fonds de Péréquation Intercommunal FPIC (2,59%)
- opérations d'ordre (3,16%)
- divers (0,49%)
- virements à la section d'investissement (11,24%)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 643 235 €

Les recettes que la collectivité peut percevoir (transferts de prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes...) se décomposent ainsi :

- Impôts et taxes : **1 129 052 €**
- Excédent reporté : **69 422 €**
- Dotations et participations : **301 128 €**
- Autres produits de gestion courante : **79 647 €**
- Divers (produits exceptionnels, reprise de provisions, atténuation de charges) : **5 500 €**
- Produits des services : **28 486 €**
- Opérations d'ordre : **30 000 €**



- impôts et taxes (68,71%)
- excédent reporté (4,22%)
- dotations et participations (18,33%)
- autres produits de gestion courante (4,85%)
- divers (0,33%)
- produits des services (1,73%)
- opérations d'ordre (1,83%)

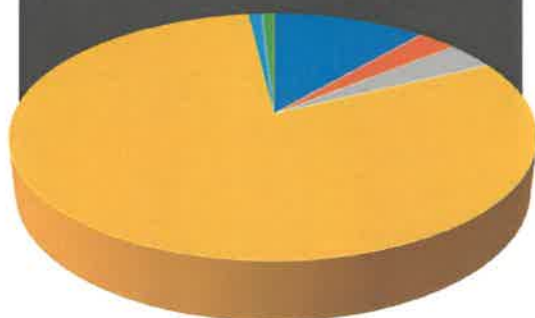
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

3 470 052 €

Les dépenses relatives au remboursement de la dette et aux équipements de la collectivité (travaux en cours, acquisitions ...) se décomposent ainsi :

- Immobilisations corporelles : **392 810 €**
- Immobilisations incorporelles : **98 842 €**
- Emprunts et dettes assimilées : **124 999 €**
- Immobilisations en cours : **2 787 400 €**
- Autres immobilisations financières : **36 001 €**
- Dotations et opérations d'ordre : **30 000 €**



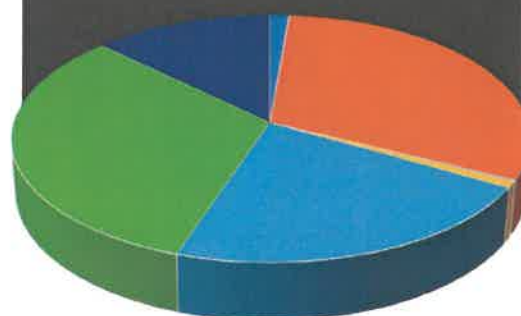
- immobilisations corporelles (11,32%)
- immobilisations incorporelles (2,85%)
- emprunts et dettes assimilées (3,60%)
- immobilisations en cours (80,33%)
- autres immobilisations financières (1,04%)
- dotations et opérations d'ordre (0,86%)

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

3 906 910 €

Les recettes correspondent majoritairement aux emprunts, aux dotations et subventions de l'Etat. On y trouve aussi les produits de cessions ainsi que l'autofinancement, recette qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement :

- Subventions, participations et conventions : **1 214 194 €**
- Ecritures d'ordres et produits de cession : **52 000 €**
- FCTVA : **27 000 €**
- Taxe d'aménagement : **10 000 €**
- Excédents de fonctionnement capitalisés : **500 000 €**
- Produits de cession : **1 251 102 €**
- Solde d'exécution : **852 614 €**



- subventions, participations et conventions (31,08%)
- écritures d'ordres et produits de cession (12,80%)
- FCTVA (0,69%)
- taxe d'aménagement (0,26%)
- excédents de fonctionnement (1,33%)
- produits de cession (32,02%)
- solde d'exécution (21,82%)



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE TOUJOURS ACTIF SUR LA COMMUNE

Le CCAS permet d'assister et de soutenir les personnes les plus fragiles telles que les personnes âgées, handicapées mais aussi les familles en difficultés. Un soutien financier peut-être apporté en cas de besoin. Le CCAS permet également de maintenir un lien social avec nos aînés en organisant des évènements.

Cette année encore, en collaboration avec le Club De l'Amitié, une après-midi théâtre a été proposée aux Balanais et Balanaises. La compagnie l'IHMAJ a joué sa pièce intitulée "La symphonie des Menteurs". Le public était au rendez-vous et un apéritif a clôturé cette manifestation. Une nouvelle aventure théâtrale sera proposée en 2025.

Le traditionnel repas de nos aînés s'est déroulé le dimanche 24 novembre 2024. Un moment joyeux et festif animé par le groupe

Cocktail Duo Vocal. Pour nos seniors qui ont malheureusement du mal à se déplacer, nous avons effectué la livraison d'une vingtaine de repas au domicile.

La distribution des colis de Noël a été effectuée le samedi 14 décembre 2024. Les membres du CCAS accompagnés des membres du conseil municipal prennent toujours un grand plaisir à visiter nos aînés de plus de 75 ans. Les échanges sont conviviaux et nous sommes toujours accueillis chaleureusement. C'est un vrai moment de partage et de rencontre.

Les membres du CCAS vous souhaitent une belle année 2025, remplie d'espoir et de bonheur.



DEVOIR DE MÉMOIRE



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Balanaise et Balanais se sont retrouvés au pied du monument au mort pour commémorer l'armistice de la guerre 1939-1945. Cette date a clos le chapitre le plus sombre de l'histoire du monde. Soldats, civils, cette guerre immonde n'aura épargné personne.

Pour conclure le Maire a rappelé "les menaces qui pèsent sur notre civilisation, les conflits qui déchirent certaines parties du globe et les appels à la haine sont des symptômes qui doivent tous nous alerter. C'est pourquoi aujourd'hui comme chaque année il nous faut encore et toujours accomplir ce devoir de mémoire sans faiblir et sans lassitude".



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Cette année encore les balanais ont répondu présent devant le drapeau français à l'occasion du 13 juillet.

Commémorer le 14 juillet c'est affirmer notre attachement à l'histoire de la France et à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui inspira nombre de démocraties dans le monde.

Le maire a tenu à défendre notre liberté à travers ses mots : "J'aimerai réaffirmer avec vous qu'il ne faut jamais transiger avec les droits que nos ancêtres nous ont transmis par leur sacrifice et que l'avenir pour notre nation passe par l'union".



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

C'est en présence des anciens combattants, d'un détachement militaire et du corps des sapeurs-pompiers que les balanaises et balanais se sont réunis pour commémorer le 11 novembre.

Près d'un siècle plus tard, il est très difficile pour nous de mesurer ce qu'a été ce conflit, les conditions atroces dans les tranchées, les pertes innombrables pour ne gagner parfois que quelques mètres carrés, la peur, le froid, la souffrance morale et physique vécues par des jeunes qui n'avaient parfois pas 20 ans.

Le maire a conclu son discours avec ces mots : "J'aurais une dernière pensée pour ces poilus dont mon grand-père faisait partie et qui du fond de leur immense désespoir, blottis dans la boue gluante de leurs tranchées se sont pris à rêver, pour se donner encore, jour après jour, une ultime raison de tenir".

Les pompiers mis à l'honneur lors de la cérémonie du 11 novembre sont : Anthony GERARD et Aymeric VEUILLET.



Balland
PAYSAGES ET ESPACES DE VIE



813 avenue Léon Blum
01500 AMBÉRIEU EN BUGEY



04 74 46 15 17



contact@ballandpaysages.fr

www.ballandpaysages.fr

SUPER



Montluel

16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - **04.78.06.26.78**
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



courses **U**.com

Ulocation



... pour vous, près de chez vous !

AUTO-ECOLE
LA CÔTIÈRE - MONTLUEL
DEPUIS 1968
31 PLACE CARMOT 01120 MONTLUEL

PERMIS B
PERMIS B AUTOMATIQUE
AAC ET SUPERVISÉE
PERFECTIONNEMENT
PRISE À DOMICILE
CODE SUR INTERNET

04 78 06 36 33

SARL FAUCHER
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIÈRE - RAMONAGE

«L'énergie est notre avenir, économisons la !!»

Vente Fuel - GNR
Énergies renouvelables

faucher.crost@free.fr 04.78.06.21.25 01360 BALAN

JLCARRAZ

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES
RÉNOVATION SALLE DE BAIN - DÉPANNAGE

Tél : 04 78 06 29 56

TERRASSE
RESTAURANT LE BOSPHORE

Sandwichs et plats sur place ou à emporter

Ouvert 7j/7 - de 11h à 23h - dimanche de 17h à 22h

9, place de la valbonne - 01360 BALAN
0487778412

COMMISSIONS

URBANISME PAR CATHERINE BANCEL-FRANGIONE

PLAN LOCAL D'URBANISME **EN ACCORD AVEC LE ZAN**



La loi ZAN a pour objectif la réduction de la consommation foncière. En effet, pour la période 2021-2031, il ne faudra pas consommer plus de 50% des espaces naturels, agricoles et forestiers urbanisés durant la décennie précédente. L'application de cette directive entraîne la densification dans les communes parfois mal vécue par les administrés. La loi Climat et Résilience vise à réduire massivement nos émissions de gaz à effets de serre et encourage le développement de projets liés à la transition écologique.

La commune de Balan s'inscrit totalement dans cet axe et favorise, dans le cadre de la légalité, le déploiement de ce type de projets. Les directives ci-dessus obligent la commune à modifier et réviser régulièrement son PLU.

Le plan local d'urbanisme (PLU) orchestre l'aménagement et l'organisation de l'espace de la ville : répartition entre les zones constructibles ou naturelles, entre les secteurs à vocation résidentielle, commerciale, industrielle, agricole, etc. Le règlement et les planches de zonage définissent ainsi les dispositions à prendre en

compte pour tous les projets (hauteur des volumes, densité au sol, recul par rapport à la voirie, etc.).

L'objectif ? Assurer un déploiement équilibré, cohérent et durable de la commune.

La délivrance d'une **autorisation d'urbanisme** permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. C'est pourquoi en fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande (permis de construire, d'aménager...), une déclaration préalable de travaux ou une autorisation de travaux auprès du service urbanisme.

Le service urbanisme de la commune vous accompagne donc dans vos projets de constructions et d'aménagements et nous vous invitons également à étudier les règles applicables à votre terrain afin de concevoir un projet conforme au PLU qui pourra être autorisé par nos services (sur notre site internet).

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX ?

Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation en déposant une demande préalable de travaux.
Dans tous les cas vous devez vous conformer au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

1

COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?



Depuis le 1^{er} Janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner) peuvent être déposées par voie dématérialisée à cette adresse : <https://portail.siea-sig.fr>

La saisine par voie électronique ne peut se faire que par le portail créé à cet effet. Les demandes par mail ne pourront pas être prises en compte.

2

ET APRÈS ? L'AFFICHAGE !



Dès que vous aurez obtenu l'autorisation d'urbanisme, vous devez procéder à l'affichage. Un panneau devra être placé sur votre terrain de manière à être visible de la voie publique pendant deux mois et durant toute la durée des travaux. Veillez à indiquer, le numéro de dossier, la date d'autorisation et la nature des travaux.

3

LA DÉCLARATION D'OUVERTURE DE CHANTIER (DOC).



Lorsque vous commencez les travaux, vous devez adresser une déclaration d'ouverture de chantier (DOC) à la mairie. Le formulaire Cerfa est disponible sur le site du service public.

4

LA DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT ET LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX (DAACT).



Lorsque l'ensemble des travaux prévus dans votre autorisation sont réalisés, vous devez adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux à la mairie pour signaler la fin des travaux (Cerfa disponible sur le site du service public).

Ce document doit être adressé en double exemplaire et doit comporter : la désignation du dossier, les coordonnées du déclarant avec éventuellement votre nouvelle adresse, la date d'achèvement des travaux (penser à cocher la case "Pour la totalité des travaux"), date, lieu et signature au dos. Si besoin, il doit être accompagné de l'attestation RT2012 fin de travaux.

La municipalité dispose d'un délai de trois mois pour venir contrôler la conformité des travaux et vous délivrer une attestation de conformité.

ATTENTION !

Construire sans autorisation constitue une infraction qui peut entraîner l'arrêt immédiat des travaux, l'obligation de régularisation et de mise en conformité des travaux, la démolition partielle ou totale des constructions, ainsi qu'une amende comprise entre 1 200 et 300 000 euros.

PERMIS DE CONSTRUIRE

20

- 2 immeubles
- 3 maisons individuelles
- 4 extensions maison
- 1 structure démontable agricole
- 3 modificatifs travaux multiples
- 1 construction cours de tennis
- 2 abris de jardin/ local technique
- 1 garage
- 1 construction de cuve de stockage
- 1 terrasse couverte
- 1 véranda

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

55

- 3 aménagements garages/ combles/extensions
- 10 clôtures/portails
- 2 divisions
- 4 façades/toitures/isolation
- 3 abris de jardin
- 5 piscines
- 12 panneaux photovoltaïques
- 1 centrale photovoltaïque
- 2 pergolas climatiques
- 8 portes/volets/fenêtres
- 1 pose de panneaux phoniques
- 2 containers frigorifiques
- 1 restauration écologique de la Lône
- 1 création annexe

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX ET PERMIS DE CONSTRUIRE : QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?

LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La déclaration préalable de travaux est obligatoire pour tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre construction.

QUELQUES EXEMPLES :

- Ravalement et/ou isolation des façades, création ou modification d'ouvertures, rénovation des toitures...
- Construction, transformation ou suppression de clôtures, de portails, de portillons, de murs, de murets...
- Division d'une parcelle de terrain, bâtie ou non, modification et/ou création d'un accès...
- Mise en place de panneaux photovoltaïques.
- Construction de piscines et/ou bassins, y compris les plages et les environnants.
- Construction de terrasses couvertes ou non, d'abris, de locaux techniques et de garages attenants ou non à la maison...

Dans tous les cas, il est obligatoire de conserver 30% de végétalisation sur l'ensemble de votre tènement.

Une fois le dossier complet, la municipalité dispose d'un délai d'un mois pour instruire votre demande.

Les tiers disposent de deux mois pour former un recours et s'opposer aux travaux planifiés.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire concerne les constructions nouvelles, même sans fondations, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis.

La construction, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public (ERP) est soumis(e) à une réglementation différente selon que les travaux nécessitent ou non un permis de construire.

QUELQUES EXEMPLES :

- Construction maison individuelle.
- Tous travaux de construction d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure ou égale à 40 m² (garage, véranda etc...).

Dans tous les cas, il est obligatoire de conserver 30% de végétalisation sur l'ensemble de votre tènement.

Une fois le dossier complet, la municipalité dispose d'un délai de deux mois pour instruire votre demande.

Les tiers disposent de deux mois pour former un recours et s'opposer aux travaux planifiés.

COMMISSIONS

VOIRIE/RÉSEAUX PAR PATRICK BOUVIER

DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS URBAINS

En 2024, de nombreux travaux ont été réalisés sur la chaussée afin d'améliorer nos réseaux, incluant le renforcement du réseau ENEDIS, l'installation de la fibre optique et de ses coffrets, ainsi que le raccordement d'un champ solaire et de deux antennes téléphoniques. Ces interventions sont le résultat de l'évolution de notre territoire. Nous avons été présents et très attentifs au bon déroulement de ces projets.

La rue de la Chapelière a été entièrement rénovée, tant pour la chaussée que pour le trottoir, ainsi que pour l'ensemble des réseaux qui la desservent. La 3CM a pris à sa charge les réseaux d'eau et d'assainissement à hauteur de 410 000 €. Le montant des autres travaux s'élève à 910 000 € subventionnés seulement à hauteur de 21%, par le département, la région et l'État. Nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension, après avoir subi pendant huit mois les désagréments de ces travaux.

La commission voirie reste également très attentive à l'état des voies communales, sachant que pour leur entretien, aucune aide n'est accordée par les différentes administrations. Nos routes sont vieillissantes et de plus en plus inadaptées à un trafic routier en constante augmentation. Cette année, plus de 20 000 € ont été engagés pour sécuriser ces voies (réparation de trous, fissures, marbrages et accotements dégradés) afin de garantir la sécurité de tous.



COMMISSIONS

BÂTIMENTS PAR PATRICK BOUVIER

UN TRAVAIL QUOTIDIEN SUR **LE PATRIMOINE**

Les bâtiments communaux constituent toujours un poste important de notre budget. Les charges de fonctionnement qui en découlent augmentent de manière significative, et à cela s'ajoutent des bâtiments vieillissants nécessitant des rénovations et des mises aux normes.

Récemment, les vestiaires du stade ont été entièrement rénovés, incluant le couloir, la salle de réunion et l'espace buvette. Ces travaux ont concerné à la fois l'isolation thermique (réfection du plafond isolant, remplacement des fenêtres et volets) et l'aménagement intérieur (peintures neuves, huisseries changées, mobilier collectif adapté). Le montant global de ces travaux s'élève à 53 700 € malheureusement non subventionnés.

Le garage de la caserne des pompiers a également été équipé d'un extracteur de fumée, d'un changement de vélux et la création d'une mezzanine dont l'ensemble des coûts a été supporté à la fois par la commune et l'amicale des sapeurs-pompiers.

Notre parc locatif (appartements et commerces) est également un point de vigilance. Des contrôles de sécurité et des bilans énergétiques et techniques ont été commandités en 2024 et se poursuivront en 2025 afin de cibler au mieux les travaux de rénovation éventuels.

Indépendamment de ces contrôles, une multitude de petits travaux sont exécutés soit par des artisans locaux soit par nos agents pour les maintenir à un bon niveau d'habitabilité et d'utilisation.

Dans le cadre de notre engagement pour réduire notre consommation énergétique, une commission a été créée pour explorer des voies d'amélioration de nos systèmes de chauffage, de climatisation et d'éclairage. Cela peut aller du remplacement de matériel obsolète à la programmation et au pilotage de ces outils. Merci à eux pour ce travail minutieux mais essentiel pour la collectivité.

Comme évoqué dans l'édito de M. le Maire, l'équipe municipale a décidé de céder notre gymnase à notre communauté de communes (3CM). Cette cession évitera à celle-ci de se lancer dans la construction onéreuse d'un nouveau site et nous permettra de construire un court de tennis couvert et de financer en partie de nouveaux projets communaux nécessaires.

Une note nostalgique pour notre ancienne maison des associations (ex-école du village), entièrement repensée et rénovée en maison médicale, portée par un projet privé très réussi et en harmonie avec l'architecture du village. Ce nouveau service apportera, je l'espère, un confort de vie non négligeable à notre population.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma gratitude envers l'implication sans faille de tous nos agents communaux, qu'ils soient administratifs ou techniques. Sans leur dévouement, toutes ces missions essentielles au bon fonctionnement de notre commune ne pourraient être réalisées.



COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT PAR FRANÇOIS FERRETTI



ILS NOUS LE DISENT AVEC DES FLEURS

Vous l'aurez compris, je fais allusion à nos agents des espaces verts. Si vous pensez que votre cadre de vie est agréable et bien entretenu, vous pouvez féliciter le travail quotidien de l'équipe de Cédric MARON, quelles que soient les conditions météorologiques. Ce travail mérite d'être mis en lumière, lorsque bien souvent ils travaillent dans l'ombre de nos occupations quotidiennes.



LES TABLES SE MULTIPLIENT

Une table de ping-pong a été installée dans le petit parc du stade. Cette belle idée est venue d'un jeune habitant qui a su prendre son courage à deux mains pour nous envoyer sa demande. Nous avons apprécié la démarche spontanée de ce jeune. Nous le remercions vivement car cette table va profiter à toute la communauté.

Une autre table verra bientôt le jour, celle-ci moins sportive mais tout aussi utile, une table de pique-nique ! Elle sera installée sur le terrain en herbe près des parkings de la salle polyvalente. Ce petit mobilier très utile, vous permettra de passer un petit moment en famille ou entre amis, et de partager un bon petit repas léger et bucolique, les beaux jours venus.



CITY STADE AVEC UN REVÊTEMENT NEUF

Cet été, le City stade datant de 2008 a fait l'objet d'une fermeture par arrêté municipal, pour cause de dangerosité dû au revêtement du sol complètement détérioré, risquant d'entraîner des blessures graves. Nous sommes conscients qu'une fermeture estivale de cet espace prisé des jeunes était mal venue, mais la sécurité passe avant toute chose. Nous avons immédiatement lancé une consultation d'entreprises pour les travaux de rénovation. Ces travaux ont enfin pu être réalisés pour un montant de 10 000 €.



SURPRISE AU PIED DU SAPIN

Cette année encore, nous renouvelons notre parc de décoration de Noël plus sobre en consommation électrique.

Quelques petites surprises cette année vous attendent au pied de notre traditionnel sapin de Noël situé sur la place du village. En effet, des figurines lumineuses sont installées pour le plus grand bonheur des enfants !

Venez faire connaissance de Gaston le bonhomme de neige ou encore du Renne avec son traîneau ! Vous aurez également le plaisir de repartir avec une photo souvenir que vous pourrez prendre avec vos enfants grâce à notre "Photocall - passe tête" de Noël, un panneau au décor magique dans lequel vous passerez votre tête pour vous photographier en Père Noël ou en sapin !

UNE AIDE VENUE DU CIEL

Lutter contre les chenilles processionnaires est un défi. Classées nuisibles depuis le 25 avril 2022 en France, elles menacent la santé humaine et animale mais également les arbres qu'elles colonisent. Ces chenilles se déplacent en file indienne et leurs poils urticants causent des réactions allergiques sévères. Des méthodes écologiques, incluant le *Bacillus Thuringiensis* et l'installation de nichoirs à mésanges charbonnières, sont recommandées pour lutter contre ces nuisibles, en effet la mésange est le plus grand prédateur naturel des chenilles processionnaires, elle peut en consommer plus de 500 par jour en hiver !

Les moustiques tigres sont également des proies pour les mésanges et les hirondelles qu'il ne faut pas négliger dans notre lutte contre cette autre espèce de nuisible, car elles chassent le jour lorsque les moustiques tigres sont de sorties... Les moustiques classiques qui ont une activité plutôt nocturne, feront le bonheur des chauves-souris. Une chauve-souris peut à elle seule, engloutir plus de 3 000 moustiques par nuit !

Protéger la biodiversité ne se limite pas aux espaces urbains. C'est un enjeu national et même mondial qui concerne tous les écosystèmes, des forêts tropicales aux océans en passant par les zones agricoles. Alors, pourquoi ne pas se faire aider par cette nature qui nous entoure et que nous négligeons bien trop souvent ? C'est le double pari que la commission environnement a voulu tenter. Le premier, par l'installation de nichoirs à oiseaux que vous pourrez observer avec vos enfants, répartis dans nos écoles, au petit parc du stade et autour de l'espace associatif.



Le deuxième, par la réintroduction ou la conservation de ces espèces en voie de disparition ou en fort déclin. Selon les dernières études officielles, il y aurait près de 30% d'oiseaux en moins en 30 ans dans les villes et les campagnes françaises...

Pour notre commune, c'est un investissement peu coûteux qui a été engagé avec la pose d'une vingtaine de nichoirs à mésanges, à hirondelles et à chauves-souris. Nous avons également prévu l'installation d'un abri à hérisson au petit parc du stade, une espèce également classée en danger, mais que les enfants pourront venir observer de loin... pour ne pas le déranger.

Nous espérons que ces quelques actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux et dans un intérêt éducatif pour les plus jeunes, permettent de développer une relation plus profonde avec la nature et de mieux comprendre les cycles de vie.

CHOUETTE, DES CLOCHERS

Savez-vous que le clocher de notre église abritait jadis, une chouette Effraie, appelée aussi chouette des clochers ? Malheureusement la dépouille de cette espèce protégée fut retrouvée lors d'une inspection du clocher. Nous savons que les effectifs de chouette Effraie diminuent progressivement sur l'ensemble du territoire, la disparition des sites de nidifications en est principalement la cause majeure. La belle affectionnée, entre autres le calme et l'obscurité des édifices religieux et est une alliée précieuse pour les agriculteurs, les jardiniers et tout un chacun, en régulant les populations de rongeurs.

C'est pourquoi, nous avons décidé de lui redonner sa place, au centre du village... En partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et dans le cadre du programme "Ain clocher, une Effraie" les bénévoles de la LPO sont venus installer un nichoir dans le clocher de notre église. Une convention a été signée entre la mairie et la Ligue de Protection des Oiseaux pour 3 ans renouvelable. Cette opération a été financée à 100% par le Département de l'Ain partenaire de cette opération. Maintenant, soyez patient, soyez attentif... écoutez à nouveau le chuintement de la belle, dans nos nuits balanaïses...

COMMISSIONS

SÉCURITÉ PAR FRANÇOIS FERRETTI



À L'ÉCOLE, ON NE DÉPASSE PAS LES BORNES

C'est fait, la sécurisation de nos écoles s'est achevée pour la rentrée scolaire de septembre. L'installation de bornes rétractables automatiques et pilotables à distance pour les secours et les cars scolaires ou pour les services municipaux, est en fonctionnement. Ces bornes escamotables se relèvent automatiquement aux heures habituelles d'entrées et de sorties des élèves, interdisant la circulation des véhicules, améliorant ainsi la sécurité aux abords de nos deux écoles. Une signalisation lumineuse et réglementaire avertit les conducteurs sur la position de ces bornes. Toujours dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires, nous avons équipé nos écoles de portiers vidéo anti-intrusion. Ces portiers réduisent considérablement le risque d'intrusion et permettent de vérifier l'identité des visiteurs avant de les laisser entrer. C'est une tranquillité d'esprit supplémentaire pour le personnel et les parents des enfants scolarisés.

Ces travaux d'un montant total de 76 130 €, n'auraient pas été possible sans les soutiens financiers de nos partenaires, et nous en profitons pour les remercier vivement. Nous avons bénéficié sur ce projet d'un financement du Département de l'Ain au titre du dispositif "Dotation Territoriale - proximité 2024" concernant la sécurisation aux abords des établissements scolaires pour un montant de 15 230 € ; de la Région AURA au titre des opérations "Installation de borne anti-véhicule bélier aux abords des écoles et équipements anti-intrusion écoles" pour un montant de 11 150 € ; et de l'État au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation pour un montant 10 750 €. Avec ces soutiens financiers, le reste à charge pour la commune est de 39 000 €, soit un soutien de presque 50% du montant total des travaux.

LA MOBILITÉ RÉDUITE NE DOIT PAS ÊTRE UN HANDICAP

Notre démarche d'accessibilité de la voirie et des espaces publics se poursuit dans notre commune. Cette année, nous avons sécurisé le carrefour de la rue des Écoles et de la rue centrale par l'installation de potelets haute visibilité aux droits des passages piétons existants. Nous allons également équiper ces passages de dalles podotactiles pour les personnes malvoyantes ou non voyantes, elles seront installées aux beaux jours pour une parfaite adhérence au sol.

A ce carrefour sur la rue des Écoles, un nouveau passage piéton a été réalisé pour faciliter le cheminement piéton en direction du centre du village lorsque vous venez des lotissements rue de la Maison Forte ou de l'impasse Montherot, par exemple.

L'accès au stade n'a pas été oublié, une barrière sélective a été installée afin de faciliter l'accès aux piétons, aux poussettes et aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Ce dispositif entrave l'accès aux deux-roues à moteur.

"L'accessibilité universelle" se poursuit, c'est un chantier important et long, mais nécessaire pour accéder à tous les aspects de notre société.



RUE DU CHÊNE, QUE DU BON SENS !

La commission sécurité s'est penchée sur le cas de cette rue très empruntée par les véhicules à moteur ne laissant que peu de place aux piétons. En effet, cette rue atypique où la circulation ne peut se faire qu'en alternance parce que trop étroite, provoque souvent de nombreuses altercations d'automobilistes déjà engagés qui se retrouvent nez à nez avec un autre véhicule au beau milieu de l'écluse. Mais le plus problématique reste l'insécurité des habitations dont les accès donnent directement sur cette rue. Bref, une situation qui ne peut durer.

Nous avons décidé d'être accompagnés par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour étudier les meilleures solutions possibles. Il en est ressorti qu'une mise en sens unique était nécessaire et que le plus pertinent serait d'en interdire la circulation depuis la rue centrale, invitant ainsi les véhicules souhaitant rejoindre la D1084 ou l'autoroute, à passer par le rond-point des quatre chemins.

Tous les riverains, ceux de la rue du Chêne, du lotissement les Verts Prés, de la rue du Cimetière et des Muriers, ont été conviés à une réunion publique d'information le mercredi 16 octobre lors de laquelle le projet et les aménagements futurs leur ont été présentés.



Il est regrettable que seuls 7 foyers sur 49 invités se sont déplacés pour échanger de façon constructive. La communication à l'ensemble de la population a été faite début novembre dans les boîtes aux lettres et sur Panneau Pocket.

Une phase de test de ce nouveau sens de circulation, avec comptage des véhicules est en cours depuis le 12 novembre et devrait s'étaler sur 2 mois. A l'issue de cette phase, un bilan sera présenté aux riverains et les travaux d'aménagements de la voirie seront entrepris en tenant compte des remarques recueillies, notamment avec un cheminement piétonnier plus sûr et des contraintes pour respecter la vitesse à 30km/h.



COMMENT PASSER SOUS LES RADARS

Et bien je dirais... à la bonne vitesse ? Cela paraît tellement évident. Les relevés et les statistiques de notre radar pédagogique nous montrent que nous sommes sur la bonne voie, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour réduire les vitesses excessives et les risques d'accidents dans les rues de notre commune. La moitié des véhicules comptabilisés respecte la vitesse, reste donc l'autre moitié à convaincre de lever le pied dans notre village. Notre radar pédagogique est très efficace, c'est pourquoi nous avons investi dans un deuxième radar de même technologie et solaire, nous pourrions ainsi mieux couvrir les secteurs "roulants".

RUE DE LA CÔTIÈRE, QUAND LES CAMIONS N'ONT PAS LA CÔTE

Nous avons écouté, échangé avec les habitants de cette rue menant à la zone artisanale des 2B où les nombreux poids lourds et voitures roulent très souvent à des vitesses excessives et où le sentiment d'insécurité domine sur les trottoirs de cette rue. Nous avons décidé d'agir, en lien avec la 3CM qui a la compétence de la voirie des zones industrielles et du maire qui exerce son pouvoir de police, en engageant la démarche du classement en zone 30 d'une partie de cette rue où se trouve les habitations.

Cette démarche a été proposée à la mairie de Béligneux qui est propriétaire de l'autre moitié de cette rue, nous avons reçu tout leur soutien et nous les remercions. Les aménagements envisagés porteront sur la limitation de la vitesse à 30 km/h, sur la réhabilitation des panneaux routiers, sur la réalisation d'un passage piéton, d'un marquage routier au sol spécifique, incitant les conducteurs à lever le pied !



LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AVANT TOUT

La mairie joue un rôle essentiel dans la sécurité publique, notamment lors d'événements comme des inondations ou lorsqu'un bâtiment présente un danger pour ses occupants. La collaboration avec les services de l'état, les pompiers ou la gendarmerie, renforce la gestion de ces crises.

Concernant les inondations, les événements tragiques de cet automne en Espagne ou en France, nous obligent à la plus grande vigilance.

D 1084 ROUTE DE LYON, ELLE EST AUSSI EN AGGLOMÉRATION

La commission étudie depuis plus d'un an, la dangerosité de cette route et notamment les risques que prennent les enfants à traverser cette route limitée en principe à 70 km/h, pour prendre les cars de ramassage scolaire. C'est en échangeant avec les riverains de ce quartier situé en agglomération que la question s'est posée, pourquoi n'est-elle pas limitée à 50 km/h ? En effet, la densité de la population a augmenté, il y a de nombreux commerces, des passages piétons traversés par des véhicules lancés à 70 km/h, des arrêts de cars scolaires et les accidents récents, nous obligent à penser à une limitation de la vitesse à 50 km/h dans cette zone, comme pour toute entrée en agglomération.

Là aussi, nous avons interrogé la commune de Béligneux qui rencontre le même problème et nous a également suivi dans notre démarche. Le département et la préfecture de l'Ain ont été consultés, ils doivent donner leur accord pour rédiger un arrêté municipal commun avec la commune de Béligneux. Si nous obtenons l'accord de la Préfecture, la signalisation à 50 km/h sera mise en place rapidement. Nous avons engagé la rénovation du marquage routier au sol, celui des passages piétons et lignes au sol pour améliorer la sécurité.

Chez nous, cela devient récurrent et plus souvent qu'auparavant, la route de Jons se noie sous les eaux, lors de périodes de fortes précipitations qui font déborder le Rhône. Ces événements nous obligent à prendre des arrêtés de fermeture de cette route, car impraticable et dangereuse. Encore une évidence me direz-vous, sauf pour quelques inconscients... chaque année nous constatons nos barrières forcées par des individus peu scrupuleux n'hésitant pas à détériorer les équipements mis en place, à braver l'interdiction de circuler et à prendre tous les risques que cela comporte. Cette année nous avons renforcé le dispositif de fermeture et investi dans des barrières hautes visibilité.

Suite à une expertise, un immeuble d'habitation privé, rue du Front de Bandière (D84b), présentait un niveau de danger important d'effondrement. La mairie a dû prendre en urgence un arrêté de péril et d'évacuation des occupants, avec une interdiction de circulation devant le bâtiment. Un choix difficile à faire, mais sans appel lorsque des vies sont en jeu. Le dernier événement de la rue d'Aubagne à Marseille en est un tragique exemple. Une cellule de crise a permis de proposer le jour même, des solutions d'urgence de relogement aux personnes évacuées. Avec la collaboration des services du Département de l'Ain, la rue a été par la suite réouverte en demie-chaussée pour faciliter la circulation des cars scolaires et des usagers.

En bref, la mairie est un acteur clé dans la gestion des crises et elle veille à la sécurité de tous.



COMMISSIONS

COMMUNICATION PAR VÉRONIQUE DOCK



OCTOBRE ROSE, UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

La commission communication a souhaité cette année participer à la campagne nationale annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Pour le faire, la mairie a été parée de rose (éclairage, banderoles, drapeaux, uniforme pour les secrétaires, ruban rose pour l'ensemble des élus et des agents communaux). Une artiste locale a fait don d'une œuvre peinte pour promouvoir "Octobre rose", celle-ci orne les murs de la mairie et nous la remercions vivement.

Nous vous rappelons que le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez les femmes en France et constitue chez elles la principale cause de mortalité. L'Institut national du cancer (INCa) estime que 80 % des cancers du sein surviennent après l'âge de 50 ans. C'est à partir de cet âge que l'INCa préconise d'effectuer un dépistage régulier, le plus efficace afin d'augmenter les chances de guérison en cas de maladie. Détectée à un stade précoce, la maladie nécessite, en général, des traitements moins lourds et moins agressifs.

"Ma sœur, ma tante, ma fille, ma collègue, ma mère, ma mamie, mon amie, ma femme !"



COMMISSIONS

VIE ASSOCIATIVE PAR FRANÇOIS FERRETTI



INVESTISSEZ DANS LES ASSOCIATIONS, C'EST UNE VALEUR SÛRE !

L'offre de la vie associative balanaise a toujours été et est encore aujourd'hui très riche et variée. Que ce soit dans la culture, le sport, le bien être, le social, le périscolaire ou dans l'artistique. Les pages dédiées aux associations dans ce bulletin municipal ne feront que conforter notre constat : Les responsables et les bénévoles associatifs se donnent beaucoup de mal pour maintenir à un niveau optimal leurs activités et les services de qualité qu'ils proposent à notre population.

Cependant, il faut rester vigilant car derrière cette "vitrine", il y a un engagement bénévole associatif très fort, mais paradoxalement très fragile. En cela, je pense à une lassitude qui peut se faire ressentir après un certain temps. Elle est tout à fait normale dans la vie d'un bénévole, en fonction de nombreux facteurs ressentis au sein de l'association, surcharge de travail, manque de reconnaissance, difficultés relationnelles, sentiment d'impuissance, manque d'investissement de la population ...

C'est le constat que nous pouvons parfois ressentir, lors de notre présence aux différentes assemblées générales. Mais celui qui ressort le plus souvent est le manque de volontaire et du déficit d'engagement de la population dans l'organisation ou leur présence aux événements organisés.

Il est vrai que la concurrence des loisirs individuels est nombreuse (réseaux sociaux, applications d'activités de loisirs individuels,...) Cela peut être également le manque de temps, les rythmes de vie accélérés, la méconnaissance du monde associatif... Les raisons de s'investir sont pourtant nombreuses, les associations et les clubs sportifs créent du lien. De par les échanges intergénérationnels qu'elles procurent, dans la transmission des valeurs et du savoir-faire ou dans le bien être tout simplement.

Ceci n'est pas un jugement, ni une morale bien entendu, mais un constat qu'il ne faut pas négliger pour maintenir une vie associative riche et variée à Balan. Une chose est sûre, elles ont toutes un impact positif sur notre société et l'engagement dans une association peut être proposé pour des missions ponctuelles, courtes, plus intenses, flexibles et adaptées à tous les profils.

L'offre associative est riche et dynamique à Balan, nous pouvons tous nous en réjouir. Je profite de cette parole donnée pour en remercier tous les acteurs, et la population pour sa présence aux nombreuses manifestations. Soutenons nos associations comme nous le pouvons. Elles ont une valeur sûre !

COMMISSIONS

VIE SCOLAIRE PAR VÉRONIQUE DOCK

LE SPORT À L'ÉCOLE, ÇA FAIT DU BIEN

Le financement des écoles par les communes inclut les activités sportives. En plus du budget annuel alloué aux écoles :

- Budget de fonctionnement : 55 € par enfant scolarisé (maternelle et élémentaire) pour l'achat du matériel nécessaire au quotidien des élèves (cahiers, crayons, livres, consommables);
- Budget d'investissement concernant l'acquisition de matériel à usages multiples.

La municipalité finance certaines activités sportives en plus des cours assurés par le corps enseignant.

Aussi, depuis 2020, la commune finance la natation pour l'école élémentaire. Cette prestation inclut le transport en bus et les entrées à la piscine Lilo située à Saint Maurice de Beynost. Pour l'année scolaire 2023-2024, le budget alloué à la natation était de 2 500 € et cette activité est reconduite pour l'année 2024-2025.

Durant l'année scolaire 2023-2024, l'association Tennis Club Balan-Dagneux est intervenue pour initier certaines classes au tennis. Une enveloppe de 1 000 € avait été allouée pour cette activité qui n'a finalement pas été facturée à la commune mais prise en charge par le club.

Cette année, le conseil municipal a ouvert une enveloppe de 1 000 € pour mettre en place une activité athlétisme conduite par l'association sportive Bugey Côtière Athlétisme.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 vont donc pouvoir découvrir sauts, courses et lancers au complexe sportif de Balan dès le mois de mars prochain.



UN NOUVEAU VISAGE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Nous sommes ravis de vous présenter notre nouvelle maîtresse de maternelle. Elle enseignait précédemment en élémentaire (CE2). Son choix de rejoindre la maternelle témoigne de son désir d'établir une connexion étroite avec les enfants et leurs familles. Elle apprécie particulièrement la proximité avec les parents, ce qui favorisera un environnement d'apprentissage chaleureux et collaboratif.

Cette année, elle accueille donc 21 élèves répartis de la manière suivante : 14 petits, 7 grandes (exclusivement des filles).

Ce qu'elle apprécie avec le double niveau, c'est de pouvoir instaurer un système de tutorat avec les grands, les inciter à servir d'exemple aussi bien dans le comportement que concernant les règles de la classe.

Passionnée de travaux manuels et ayant une appétence pour le milieu artistique, la peinture et petits bricolages seront nombreux cette année ! Son projet : le tour du monde ! Ainsi à chaque période un continent sera travaillé.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école !

LA CANTINE, UN LIEU DE VIE



ON S'ÉVEILLE !

Les enfants de maternelle inscrits à la cantine encadrés par l'équipe d'animation du temps méridien de l'école maternelle soit nos quatre ATSEM (Stéphanie, Séverine, Maude et Christelle) ont réalisé une fresque sur le thème de la fête de la musique.

Cette réalisation a été possible grâce à l'aide des services techniques (Cédric, Frédéric, Kevin) et de la mairie qui a financé les matériaux. Cette œuvre a été accrochée au portail de l'école durant tout l'été afin que tout le monde puisse en profiter. La municipalité félicite tous les enfants et remercie les agents pour leur engagement.

ON S'AMUSE !

La municipalité a renouvelé les jeux mis à disposition des enfants de l'école élémentaire qui mangent à la cantine. Tranquillement installés sur les tables en bois ou actifs sur les terrains de basket ou de football, les enfants pourront profiter du temps méridien pour s'amuser entre copains.

ON S'IMPLIQUE !

Ma cour de récréation n'est pas une poubelle ! De nombreux enfants ont été surpris par la quantité de déchets présents dans la cour de récréation. Aussi, certains, se sont portés volontaires pour Agir !

La mairie a équipé les enfants de pinces à déchets pour les accompagner dans leur démarche. De plus, un concours d'affiches a été réalisé durant le temps méridien afin de sensibiliser l'ensemble des utilisateurs de la cour, enfants comme adultes au bien vivre ensemble.

ON DESSINE AUSSI !

Un concours de dessin a été organisé dans le cadre des activités méridiennes avec les élèves volontaires de l'élémentaire. Deux dessins ont été sélectionnés pour illustrer notre Bulletin Municipal.

Les enfants seront récompensés à la cérémonie des Vœux du Maire. Nous remercions Sylvie Gérard pour son implication.



INFORMATIONS DIVERSES

CERTIFICATION DE LA **BASE ADRESSE NATIONALE**

La loi 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) et notamment son article 169 reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse.

À compter du 1^{er} janvier 2024, le conseil municipal est en charge des dénominations des voies et lieux-dits alors que la numérotation des immeubles relève de la compétence du maire (article L.2213-28 du CGCT). De ce fait, l'ensemble des communes doit délibérer sur les noms des voies publiques, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits dépourvus de nom à l'heure d'aujourd'hui et l'ensemble des maires doit corriger la numérotation de leurs bâtiments quand cela s'avère nécessaire.

Nous nous sommes donc engagés dans cette démarche en partenariat avec les services de La Poste afin de :

- nommer les voies dépourvues de nom ;
- nommer les voies de dessertes des lotissements ;
- corriger la numérotation si nécessaire en respectant

le principe de la numérotation métrique et le sens pair / impair ;
- certifier la "Base d'Adresse Locale ".

Une fois cette dernière certifiée, elle permettra la mise à jour de la "Base Adresse Nationale" (base consultable à l'adresse suivante : <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale>) qui constitue le point d'entrée et diffuse, sans les modifier, les adresses que les communes ont transmises. Elle identifie chaque adresse postale située sur le territoire français, associée à sa localisation géographique. Elle est accessible à tous et mise à jour uniquement par les communes.

Cette certification prendra environ 18 mois. Nous vous tiendrons informés dans le cas où vous seriez concernés par un changement d'adresse et vous accompagnerons dans les démarches à entreprendre.





UNE NOUVELLE AGENTE DE LA MAIRIE

Nous vous présentons Marie Laure qui vous accueille tous les matins à la mairie.

Elle a rejoint l'équipe administrative depuis le 1^{er} octobre 2024.

Avant de nous rejoindre, elle a exercé pendant près de 25 ans dans un cabinet d'avocats à Lyon, en qualité de clerc d'avocat (domaine judiciaire civil et commercial principalement).

Elle a 45 ans, maman de 2 garçons de 13 et 10 ans et est installée à Niévroz depuis 2010.

Elle aime beaucoup cuisiner, d'où la création de sa micro entreprise en 2020 "Les Fourneaux de Marie" de vente de plats à emporter en fin de semaine.

Elle apprécie les choses simples comme des balades, recevoir des amis, de la famille et partager des moments chaleureux autour d'un bon petit plat réconfortant.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

BALAN PROPRE UN BON COUP DE BALAI

La traditionnelle opération organisée par la municipalité pour le nettoyage de notre village et de nos espaces naturels accessibles, aura lieu cette année le samedi 22 mars 2025 dans la matinée.

Un moment de partage et de solidarité avec tous les bénévoles, qui se termine autour d'une collation offerte par la Mairie. Cet élan de solidarité communale se traduit par le versement d'un don de la part de la Mairie, au profit du téléthon. Alors venez nous rejoindre !



**A VOS CÔTÉS
DEPUIS
18 ANS**



Bel'Immo
B
Agence immobilière

84 route de Genève
01360 BÉLIGNEUX

04 72 25 91 18

beligneux.immo@gmail.com
www.beligneuximmo.fr

VOTRE NOUVEL **ESPACE SANTÉ AU CŒUR DE BALAN**



Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture d'un Pôle Santé à Balan, situé dans l'ancienne maison des associations au 708 de la rue Centrale. Ce lieu dédié à la santé et au bien-être rassemble une équipe de professionnels passionnés à l'écoute de vos besoins.

Vous y trouverez une équipe pluridisciplinaire composée :

- de kinésithérapeutes : Séverine CRESPO ANDRIEU, Charlotte BERGER CASEIRO et Anthony TURC,
- d'infirmiers à domicile : Tiphaine CALAME, Marie PARA et Julien MAGNIN,
- d'une ostéopathe : Laetitia LLORENS et son collaborateur Etienne JOMARD,
- d'une orthophoniste : Daphné VIAL,
- d'une naturopathe, Laurence ACHARD :
07 81 10 48 81 - www.naturopathe-achard.com

Nous vous accueillerons au cœur de Balan pour faciliter votre accès aux soins, tout près de chez vous.

À très bientôt dans votre nouvel espace santé !



ET AUSSI **DEUX THÉRAPEUTES À PROXIMITÉ**



Karl GROBELNY
Thérapie Brève Systémique
et Stratégique Palo Alto
142, rue de la Chapelière - 01360 Balan
07 66 65 63 55
www.karlgrobelny-therapie.com



Laurence MAILLET
Praticienne en Thérapie
Manuelle et Psychocorporelle
470, rue centrale - 01360 Balan
06 70 29 35 68



G.T.
Environnement
& Paysage

GIRERD François - 06 32 23 67 50
gtenvironnementetpaysage@gmail.com

— SCIC —

LES AIN'TREPIDES

SERVICES A LA PERSONNE
Depuis plus de 15 ans sur votre secteur.



Livraison de repas - Livraison de courses - Vigilance maison
Entretien du domicile - Accompagnement par un aidant.

06 18 17 70 85
aintrepides-services@orange.fr
583 rue du Front de Bandière 01360 Balan
www.repasadomicile.onlc.fr




Aménagement haut de gamme

CG RÉALISATION

Aménagement intérieur & Cuisine extérieure

Transformez votre intérieur en un espace unique



Showroom à Balan
04 81 65 93 71
www.cg-realisation.fr



Particuliers & Professionnels
Du lundi au samedi matin



04 78 48 58 48
RD 84B - 01360 BALAN

Livraison sur votre chantier
OU béton pris sous la centrale

www.betonalyon.fr



ESYS Solutions

Solutions et prestations clé en main

TRAVAUX ELECTRIQUES (COURANT FORT/ COURANT FAIBLE)

Industrie, tertiaire et établissements recevant du public

Travaux / Conception	Remise à l'état - 30
Installation / Production	Remise à l'état - 30
Maintenance / Dépannage	Remise à l'état - 30
Travaux / Réhabilitation	Remise à l'état - 30

06 64 42 98 53

Rue des Sapinettes, 01360 BALAN




ASSAINISSEMENT
ADDITION D'EAU POTABLE
DÉMOLITION
TRAVAUX PUBLICS
AMÉNAGEMENT DE RIVIÈRES

ZAC ECOSPHERE INNOVATION
308 rue de la Bâtie - 01160 PONT D'AIN
04 74 36 81 33 - contact@socatratp.com
www.socatratp.com

Neuf - Rénovation - Décoration

ENTREPRISE DE
PLÂTRERIE - PEINTURE

SAS FICAGNA D.

ficagna-d@ficagna-d.fr - 04 72 25 76 79
Ancienne route de Niévroz - 01120 DAGNEUX

S'ÉMERVEILLER ENSEMBLE

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

BALAN ANIMATIONS LOISIRS DES MOMENTS DE PARTAGE RICHES EN ÉMOTIONS

Encore une année qui s'achève pour l'association Balan Animations Loisirs !

Si nous devons faire un bilan sur cette année, elle a été encore très riche en émotion, avec des moments de partage et des nouveautés. Nous avons eu le plaisir aussi d'accueillir de nouveaux membres, ainsi que le retour d'anciens bénévoles !

En plus de nos manifestations habituelles (coinche, loto, beajolais, concert de Noël, réveillon, etc...), nous avons réinitialisé la Fête de la Musique avec la mise en place d'un marché nocturne.

Mais malheureusement le temps n'était pas de notre côté. Pourtant la soirée s'annonçait très bien avec la participation de 30 exposants et 5 groupes de musique. Une logistique gérée d'une main de maître par nos bénévoles. Mais malgré la pluie nous avons pu offrir aux personnes qui ont osées affronter les événements un super moment en musique. Et pour cela nous tenons à les remercier de leur présence et leur soutien lors de cette manifestation.

Nous avons pu voir l'installation en avril de la vogue à Balan. Nous en avons profité pour faire la journée particulière pour les enfants de Balan en leur offrant des jetons et un goûter.


Halloween a été cette année encore en franc succès ! Nos bénévoles se sont encore surpassés avec des animations des plus terrifiantes et horribles. Pour des sueurs froides des plus petits aux plus grands.

Si vous voulez en savoir plus sur nos manifestations, vous pouvez consulter notre site sur Facebook, Instagram ou nous faire parvenir un mail sur balananimationsloisirs@gmail.com.

Vous pouvez aussi si vous le souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole, selon vos disponibilités.

CONTACT

 balananimationsloisirs@gmail.com

 07 49 21 99 18





SI BALAN M'ÉTAIT CONTÉ

"CONTES EN CÔTIÈRE", UN FESTIVAL POUR TOUS


Se laisser
Intéresser, captiver par des contes et des histoires

Bienvenue
A tous !
Les contes en Côtierre à Balan,
A Béligneux, Pizay, Montluel, Dagneux, Sainte Croix, La Boisse, Bressolles
Ne sont pas à court d'imagination

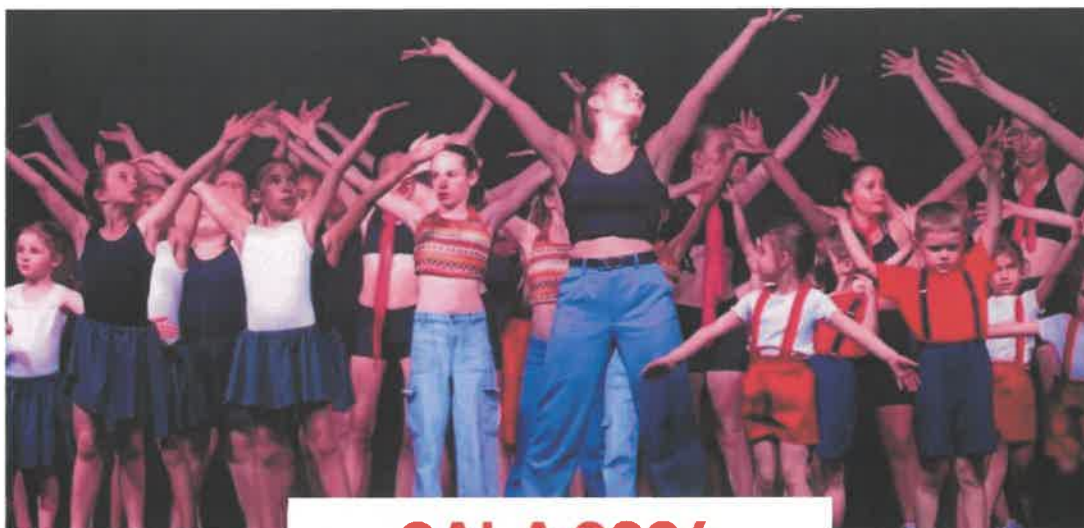
Mais regorgent d'idées
Et de créativité pour vous
Transporter le temps d'un festival hors du temps
A compter du 6 juin jusqu'au 14 juin.
Inutile de vous préciser de noter ces dates dans votre agenda !
Tant de chose à découvrir et partager.

Ce festival est
Ouvert à tous, alors si tu es intéressé, tu peux
Nous contacter et rejoindre notre belle
Troupe "Si Balan m'était conté",
Ensemble pour écrire, raconter et faire vivre notre territoire.

CONTACT

 06 61 71 25 31





GALA 2024



TOUS EN SCÈNE

300 SPECTATEURS PRÉSENTS AU GALA 2024

"Tous en Scène" est une association de Balan où nous proposons plusieurs domaines d'activités pour tout âge :

- cardio et renforcement musculaire,
- théâtre enfants et ados,
- danse classique et Modern Jazz.

THÉÂTRE

L'année s'est terminée avec une restitution sur le travail que les adhérents ont fait durant l'année avec Maëly, professeur de théâtre. Les parents ont pu assister à cette représentation le 19 juin 2024 à la salle Polyvalente de Balan. C'était aussi l'occasion de dire au revoir à Maëly, qui a quitté l'association.

DANSE

Le spectacle de fin d'année, sur le thème de l'histoire, a eu lieu le 1^{er} juin dans la salle des Bâtonnes de Dagneux, avec la participation de Génération Sono pour le son et lumières. 300 spectateurs ont pu admirer le travail de notre professeur Bérengère qui a réa-

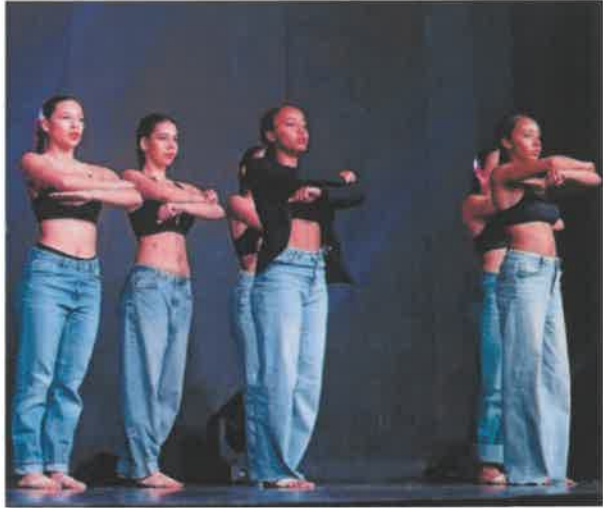
lisé son premier spectacle de A à Z. Les parents et les enfants sont repartis les yeux pleins d'étoiles.

L'année s'est terminée avec la semaine "Amène ton copain ou ta copine", qui a été un franc succès et qui a pu permettre à des enfants de découvrir la danse et s'inscrire pour la rentrée.

Pour l'année 2024 - 2025, nos professeurs sont :

- Kévin SAUVAGEOT continue à donner des cours de cardio/stretching et renforcement musculaire,
- Bérengère MANDON, diplômée d'État, continue à enseigner la danse classique et le Modern jazz. Elle intervient les mardi, jeudi et vendredi.
- Frédéric DIAZ, metteur en scène des Contes en Côtiers, a rejoint l'association pour les cours de théâtre. Nous lui souhaitons la bienvenue et cette année sera très prometteuse.

Nous acceptons des inscriptions toute l'année, alors si tu es intéressé viens faire un cours d'essai.



QUELQUES DATES À RETENIR POUR LA SAISON 2024-2025

DU 16 AU 20 DÉCEMBRE 2024 : PORTES OUVERTES

C'est l'occasion aux familles de découvrir le déroulement d'un cours de théâtre ou de danse.

LE 2 FÉVRIER 2025 : TARTISCENE


Vente de Tartiflette à emporter confectionnée par les bénévoles, vente pour tout le monde.


LE 12 AVRIL 2025 : SOIRÉE ANNÉES'80

Repas dansant avec au menu Cuisse de Bœuf et gratin dauphinois. Ouvert à tout le monde pour danser sur les rythmes endiablés des années 80.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE : DATE ET LIEU À DÉFINIR

CONTACT

 06 81 61 96 53

 contact.tousenscene.balan@gmail.com



LA VAGUE CONSCRITE BALANAISE

RETOUR SUR LA SOIRÉE DES CLASSES EN 4

Le 19 octobre dernier, la salle Polyvalente de Balan a vibré au rythme de la convivialité et de la fête lors de la soirée des conscrits classe en 4.

Après plusieurs mois de préparation intensive, l'événement tant attendu a réuni une trentaine de conscrits et près de 90 convives pour une soirée mémorable.

Dès le matin, l'atmosphère était électrique avec un dynamisme palpable. Les enfants ont particulièrement apprécié le défilé organisé sur une remorque, un moment de joie qui a également ravi les parents. Les rues de Balan se sont ainsi animées, remplies de rires et de bonne humeur.


Le repas festif, orchestré par une équipe motivée de bénévoles, a contribué à faire de cette soirée un véritable succès. Chacun a pu se régaler et profiter d'une ambiance chaleureuse, propice aux échanges et aux retrouvailles.

Le bureau des conscrits tient à exprimer sa gratitude envers plusieurs acteurs clés qui ont permis la réalisation de cet événement. Un grand merci à la mairie pour le prêt de la salle et du matériel, à David (ASVP) pour son organisation impeccable, à Greg pour le prêt de son tracteur et de sa remorque, ainsi qu'à Jean-Pierre et son assistante pour les superbes photos qui immortaliseront cette belle soirée. Enfin, un immense merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués depuis le début de cette aventure.

Cette soirée a été un véritable témoignage de l'esprit communautaire à Balan, et le bureau espère que l'année prochaine, d'autres passionnés continueront de faire vivre cette tradition des conscrits. Ensemble, faisons-en sorte que l'aventure perdure !

CONTACT

 lavagueconscritebalanaise4@gmail.com

 06 61 27 03 12



BIBLIOTHÈQUE DE NOUVELLES BÉNÉVOLES

La bibliothèque de Balan a accueilli avec plaisir des nouvelles bénévoles : Sylvie, Cyllia, Laly et Justine. Vous avez pu les voir œuvrer depuis plusieurs mois. Nous sommes toujours à la recherche d'une personne ayant du temps, 20 minutes, pour lire le mardi soir, des histoires aux enfants, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes partant.

Nous remercions les personnes qui ont effectué des dons de livres en bon état et récents, ce qui permet d'enrichir le fond de la bibliothèque pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Tous les quinze jours, la bibliothèque est ouverte les lundi et mardi pour des classes de l'école primaire, au grand plaisir des enseignantes et des enfants. Ponctuellement, nous recevons le Relais d'Assistantes Maternelles et le centre de loisirs "Les Lômes".

Suite à vos suggestions d'achat de livres, et grâce à la subvention de la Mairie de Balan, nous avons acheté de nombreux livres. Nous remercions la municipalité.

Tous les 15 jours, nous faisons des échanges de livres avec la Bibliothèque Départementale de l'AIN. Deux fois par an nous rendons à Bourg sur le site et renouvelons certains ouvrages et répondons à vos demandes si cela est possible.

NOS HORAIRES D'OUVERTURE SONT :

- mardi de 16h30 à 18h30,

- samedi de 10h à 12 h00.

L'accès de la bibliothèque se fait au 295 rue centrale (à côté de la salle des mariages)

Nous sommes heureux de vous recevoir au sein de la bibliothèque. Tous les bénévoles vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

BIBLIOTHÈQUE SONORE



Conscients d'un besoin sur leur ville, et malgré les réticences, Agnès et Jacques SOTTY créaient avec enthousiasme, la Bibliothèque Sonore de Bourg-en-Bresse, le 14 octobre 1987. Agnès Sotty est devenue présidente en 2014 à la suite de son époux. Aujourd'hui, c'est 290 personnes (adultes et scolaires) qui bénéficient de ce service. Pour les audiolecteurs adultes, l'écoute des ouvrages enregistrés constituent l'essentiel de leur passe-temps. C'est un lien social inestimable.

Agnès porte l'association avec toujours autant de convictions, et de dévouement. C'est pourquoi Monsieur le Maire de Bourg, Jean-François DEBAT, a estimé qu'elle méritait la médaille de l'engagement associatif de la ville de Bourg. Elle lui a été remise en présence de Xavier Breton, Nadia Ouled Salem, Ghislaine Lugol, trésorière de la première heure, et des membres de l'association. Longue vie à la Bibliothèque Sonore !

A votre disposition le mercredi de 14 à 17 heures
au 50 rue Amédée Mercier à Bourg-en-Bresse
ou par téléphone au 04 74 24 85 96.



LES PASSIONNÉES

UNE ASSOCIATION OÙ L'AMITIÉ TROUVE SA PLACE

L'association "LES PASSIONNEES" est une association qui jusqu'à présent ne faisait pas parler d'elle, mais qui a traversé les décennies grâce à ses bénévoles passionnées par différentes activités manuelles : les plus anciennes d'entre nous ont encore en mémoire le nom de celles qui ont marqué son fonctionnement : MANDON, MERLIN, PICQ-PELLETIER, BASSET, PADOVANI, et toutes celles qui au fil du temps l'ont fait vivre.

Un vent de renouveau souffle sur l'association et des plus jeunes ont rejoint le groupe avec plaisir. Il se réunit tous les mercredis soir de 18 à 20 heures (sauf durant les vacances scolaires), émet des idées de travaux, échange sur les méthodes, réfléchit à des stages, se soutient... L'ambiance est conviviale et au-delà des échanges techniques, l'amitié y trouve sa place : vous avez toute latitude pour passer nous rencontrer à ce moment-là !

L'adhésion à ce club est de 30 € pour l'année. La participation aux stages est partagée, l'association prenant à sa charge une partie des frais. Le bureau envisage une matinée Portes Ouvertes durant laquelle vous pourrez rencontrer les participantes, discuter avec elles et découvrir quelques-unes de leurs réalisations. Nous vous tiendrons informés de ce rendez-vous.

Et un petit plus : jusqu'à présent le groupe essentiellement féminin n'étant pas sexiste, accueillera avec plaisir tout homme qui aimerait partager certaines des activités proposées, et qui serait également source d'idées.



PHILATÉLISTES DÉCOUVREZ LE MONDE DES TIMBRES

Comment se fait-il qu'à l'heure actuelle où on ne jure qu'avec le numérique, des personnes s'obstinent à rechercher des timbres ?


Tout près d'ici, une association reste toujours vivante : ses réunions mensuelles voient venir généralement les $\frac{3}{4}$ de ses adhérents.

Il faut dire que le monde des timbres est vaste. Chacun trouve ce qu'il recherche. Et puis n'oublions pas que les timbres font un monde merveilleux : tout y est beauté et culture. Dommage que la Poste ait entrepris de fermer ses bureaux. Pour acquérir de beaux timbres, il faudra bientôt les acheter à l'imprimerie de Périgueux.

C'est un monde de culture qui est ainsi sacrifié. Nous sommes en marche vers un monde de technique, vide de sens.




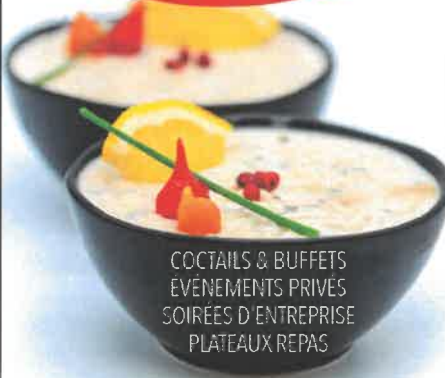
CONTACT

 association-philatelique.de-la-cotiere@laposte.net





**VOTRE SOLUTION PHOTOVOLTAÏQUE
BATTERIE ET MANAGEMENT
DE VOTRE ÉNERGIE**

CONTACT :
06 22 93 97 92
jeremie.salinas@cmnergie.fr
www.cmnergie.fr
  Cmynergie

COCTAILS & BUFFETS
ÉVÉNEMENTS PRIVÉS
SOIRÉES D'ENTREPRISE
PLATEAUX REPAS

276, Grande Rue - 01120 Montluel - 04 78 06 10 42
contact@chanel-traiteur.fr - www.chaneltraiteur.com
SUIVEZ NOUS :  



NOTRE INSPIRATION C'EST VOTRE BIEN-ÊTRE



FENÊTRE - PORTE D'ENTRÉE
VOLET ROULANT - VOLET BATTANT
PORTAIL - CLÔTURE - AUTOMATISME
PORTE DE GARAGE - PÉRGOLA
MOUSTICQUAIRE - STORE

04 72 88 20 19 - BEYNOST



MAINTENANCE
BUREAUTIQUE
INFORMATIQUE

**LA CONSIDÉRATION DES CLIENTS
LA RÉACTIVITÉ & LA PROXIMITÉ**
Soyez sereins au travail, on s'occupe de tout !

 AMÉLIORATION
ET PÉRENISATION
DE VOTRE SYSTÈME
INFORMATIQUE

 CONSEIL, SUIVI
ET MAINTENANCE

POUR LES PROS, DE L'INFORMATIQUE À L'IMPRESSION !

CONTACT : MBI - 51 Impasse de la Vavrette - 01250 TOSSIAT
04 74 32 01 15 - contact@mbisa.fr - www.mbisa.fr

**FOURNISSEUR DE LA MAIRIE ET DES ÉCOLES DE BALAN
EN INFORMATIQUE ET PHOTOCOPIEURS**

NOS ENFANTS AU COEUR DES PROJETS

LES ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES ET SCOLAIRES



PARENTS D'ÉLÈVES QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous avez des questions, envie de nous rejoindre et de participer à la vie de la communauté scolaire, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

 apebalan@gmail.com

1

C'EST **PARLER** D'UNE SEULE VOIX.

Nous représentons l'ensemble des parents d'élèves aux conseils d'école trimestriels et auprès des différentes instances qui interviennent auprès des enfants : mairie, MFR... Cette année, le taux de participation aux élections est en hausse par rapport à l'année dernière : 56 % pour l'élémentaire et 59 % pour la maternelle. Nous sommes 13 parents à avoir été élus.

2

C'EST **METTRE EN PLACE** L'ÉTUDE ET L'AIDE AUX DEVOIRS.

Nous gérons l'étude - aide aux devoirs pour les enfants de l'école élémentaire, tous les soirs de 16h30 à 18h sous la surveillance de cinq salariées. Nous accueillons environ 80 enfants chaque soir :

- Du lundi au jeudi, les enfants sont en récréation et goûtent jusqu'à 17h. Puis, répartis en cinq groupes, ils rejoignent leur salle pour avancer leurs devoirs. Leurs parents peuvent venir les chercher entre 16h30 et 17h ou de 17h30 à 18h.
- Le vendredi, les enfants ne font pas de devoirs. Ils sont surveillés par deux salariées : des jeux, des dessins sont proposés. Les parents peuvent les récupérer de 16h30 à 18h.

3

C'EST **MENER** LES ACTIONS POUR LES ENFANTS.

Pour l'année scolaire 2023 / 2024, nous avons mis en place des actions pour récolter des fonds : nous avons organisé une vente de brioches et galettes des rois, récolté des lots... Tout cela pour offrir des lots aux enfants pour les concours de dessins sur le thème d'Halloween, de décorations de Noël et de masques de Pâques.

Pour Pâques, nous avons offert des œufs en chocolat à tous les enfants des deux écoles.

L'association a plus que jamais besoin de vous, de parents bénévoles et de membres du bureau, sans quoi l'association disparaîtra à la rentrée prochaine, sans aucune autre solution pour nos enfants sur le temps périscolaire du soir et ce dès 16h30. L'APE compte sur vous et sur votre engagement afin de voir perdurer l'étude - aide aux devoirs pour nos enfants.



SOU DES ÉCOLES

L'ANNÉE DE TOUS LES DÉFIS



DÉFI 1 : **RENOUVELLEMENT DU BUREAU**

La saison 2023/2024 a été « sportive » pour le Sou des Ecoles, car de nombreux postes au sein du bureau étaient vacants, et une toute nouvelle équipe devait se constituer. Ce renouvellement a été un challenge que nous avons su relever, grâce à l'accompagnement et au soutien indéfectibles des « anciens » ! Nous tenons à remercier en particulier Elodie Lemaire et Laure Llahona (trésorières), ainsi que Cindy Chauveau (secrétaire) qui, après des années de bons et loyaux services, passent le relais, mais ne restent jamais loin !

En cette rentrée 2024, nous sommes heureux de vous informer que l'équipe du bureau est au complet, et que nous constatons même un regain d'enthousiasme de nos bénévoles et des nouveaux arrivants ! C'est inédit, et nous sommes sûrs que cela présage une très belle saison !

DÉFI 2 : **NOUVEAUX ÉVÈNEMENTS**

A l'instar de notre organisation, nous surfons sur un vent nouveau et nous avons proposé des nouvelles choses, qui ont manifestement été appréciées !

Le 28 octobre 2023, la Soirée Café-Théâtre a eu un franc succès ! Nous remercions la troupe L'EmoDivers ainsi que notre bénévole Gaël (en particulier) pour son implication et la confection des superbes planchas que vous avez pu déguster ! Hasard du calendrier, la finale de la Coupe du Monde de Rugby a eu lieu le même soir...l'occasion de partager un verre et d'installer un écran géant après la pièce pour le plaisir de tous !

Le 15 décembre 2023, notre traditionnelle manifestation de Noël a mis à l'honneur les plus jeunes et quoi de plus normal ! La BOOM du Père Noël a réuni près de 250 personnes, autour d'un DJ, et du marché de Noël organisé par l'équipe enseignante.

Courant Mars, notre stand de Printemps a permis de renouveler notre coopération avec la Laiterie de la Côtière et vous proposer plusieurs fromages et saucissons.

Enfin, nous avons clôturé l'année avec la Kermesse le 7 juin 2024, qui a proposé plusieurs animations nouvelles, très appréciées des enfants ! A l'image de la cérémonie d'ouverture des JO, la pluie s'est invitée, mais n'a pas gâchée la fête pour autant !

Toutes ces manifestations ont engendré 3 157,04 € de bénéfices !

DÉFI 3 : **BESOIN DE FINANCEMENT**

Porté par les projets scolaires, particulièrement nombreux et ambitieux cette année en raison de l'actualité des Jeux Olympiques, le sou a redoublé d'efforts pour obtenir des subventions, et être en mesure d'accompagner les équipes enseignantes pour le voyage en classe verte de 4 classes ! Au total, avec les bénéfices engendrés lors des manifestations et les subventions, nous avons soutenus l'école dans ses projets, voyages, achats de fournitures... à hauteur de 14 150 euros !

DÉFI 4 : **MOTIVATION !**

Rejoignez-nous ! Il y a toujours de la place, et jamais trop de bras ! Nous avons besoin de vous pour que cette aventure continue. Que vous ayez deux heures ou deux minutes, que ce soit en participant aux réunions, en aidant lors des événements ou simplement en partageant vos idées, chaque contribution compte !

Votre engagement, même ponctuel, peut transformer l'expérience scolaire de nos enfants.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont cette année encore, tenus bon et répondus présents, dans la joie et la bonne humeur ! Merci à toutes les entreprises, entrepreneurs, artisans, qui par leurs dons, nous aident énormément ! Merci également à la mairie et à son soutien sans faille, ainsi qu'à l'équipe enseignante avec qui nous avons encore tellement de beaux projets à concrétiser !

LES LÔNES

CULTIVER LES VALEURS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

LES LÔNES C'EST QUOI ?

- de l'accueil périscolaire matin et soir,
- les mercredis,
- les vacances scolaires,
- un secteur préados (pour les 11-14 ans),
- des séjours,
- des événements (soirées, temps festifs en famille...),
- des administrateurs de 11 bénévoles,
- une équipe de 10 salariés permanents.

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

- accueillir enfants et familles en favorisant l'inclusion, le lien social et l'intégration de chacun par le collectif,
- accompagner le public dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire,
- développer une écoute large sur le territoire pour mener des actions en réponse aux besoins.

SAVE THE DATE 2025 :

- une soirée jeux en familles le 21 mars à Béliigneux,
 - un cinéma de plein air le vendredi 23 mai à Balan,
 - un bal de promo pour les élèves de CM2 le 20 juin à Béliigneux,
 - en juillet 2025 un séjour à l'étranger pour les 10-14 ans.
- Pour plus d'informations, envoyez un mail à secteurjeunes@associationleslones.fr

CONTACT

-  www.associationleslones.fr
-  direction@associationleslones.fr
-  06 98 25 38 16



ET POUR TOI, LES LÔNES C'EST QUOI ?



Ces interviews résument parfaitement notre façon de travailler et notre approche pédagogique où tout est mis en place pour que les enfants grandissent et s'épanouissent en toute sécurité, pour qu'ils puissent expérimenter, s'exprimer, découvrir. L'activité est un moyen et non une finalité. Le bien-être des enfants est la priorité de l'équipe.

MÉLANIE : ANIMATRICE/ DIRECTRICE ADJOINTE
aux Lômes depuis 11 ans

Qu'est-ce que tu aimes dans ton travail ?

J'aime faire découvrir et faire partager de nouvelles choses et voir les enfants évoluer, grandir...

Si tu avais une baguette magique, tu changerais quoi ?

Des locaux qu'à nous, des familles qui s'investissent plus dans la vie de la structure.

ELIZABETH : DIRECTRICE
aux Lômes depuis 15 ans

"J'IMAGINE LES LÔNES COMME UN LIEU GÉNÉRATEUR DE LIEN SOCIAL ET OUVERT À TOUS, QUI PERMET LA PARTICIPATION, L'ÉMANCIPATION ET LE POUVOIR D'AGIR".



HUGO. T DE BÉLIGNEUX, 11 ANS
vient aux Lômes depuis 3 ans :
utilisateur de l'accueil de loisirs et des séjours

"C'EST UNE DINGUERIE LES SÉJOURS"

Qu'est ce que tu aimes aux Lômes ?

Les animateurs, les activités, on est libre de proposer des activités, on nous responsabilise, on nous fait confiance, on rigole et on fait plein de sorties. Les animateurs sont super gentils et proposent des activités cool et ils sont à notre écoute.

Quel est ton meilleur souvenir ?

J'en ai plusieurs. Au séjour vélo on a pu voir un match de foot de l'euro (France - Espagne) et la visite du Groupama Stadium.

Qu'est ce que tu aimerais que les Lômes te proposent ?

Aller voir un match de l'OL avec mes potes, c'est plus fun qu'avec les parents.



INAYA. B DE BALAN, 6 ANS
vient aux Lômes depuis qu'elle a 3 ans :
utilisatrice du périscolaire, des mercredis et des vacances

Est-ce que tu aimes venir aux Lômes ?

Oui, j'aime bien retrouver mes copines pour jouer avec elles.

Pourquoi ?

Parce qu'on fait beaucoup d'activités.

Tu préfères quelles activités ?

Les activités manuelles.

Qu'est ce que tu aimerais que les Lômes te proposent ?

J'aimerais bien aller à Walibi.

LA MAISON FAMILIALE RURALE DES NOUVEAUX VISAGES DANS LES INSTANCES DE L'ÉCOLE

CLAIRE CHAMPIER, UNE DIRECTRICE ENGAGÉE POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES À LA MFR DE BALAN

Claire Champier, nouvelle directrice de la Maison Familiale Rurale (MFR) de Balan, s'investit dans un projet éducatif centré sur l'accompagnement des jeunes vers leur réussite professionnelle. Forte de son expérience dans le réseau des MFR, auparavant directrice dans l'Isère, elle souhaite valoriser les valeurs fondamentales qui font la force de ces établissements : proximité, personnalisation et engagement envers l'épanouissement de chaque élève. Elle a pris ses fonctions à la fin du mois d'août, en remplacement de Cyril Valette, aujourd'hui directeur de la Fédération des MFR du Rhône.

Dans le même temps, l'association accueille une nouvelle Présidente en la personne de Stéphanie Salles qui soutient pleinement la nouvelle directrice dans ses fonctions.

UN PROJET ÉDUCATIF AU SERVICE DES JEUNES

La MFR de Balan met un point d'honneur à placer l'élève au cœur de son projet. En tant que directrice, Claire Champier soutient une approche éducative où chaque jeune est accompagné dans son parcours, mêlant enseignements théoriques, pratiques et stages professionnels. Cet équilibre permet de consolider leurs compétences tout en leur offrant des perspectives concrètes pour l'avenir.

Les valeurs de la MFR reposent également sur la collaboration avec les familles, un principe cher à Claire Champier. Ce partenariat éducatif renforce la motivation des jeunes et leur permet de mieux s'intégrer dans leur environnement professionnel et social.

UN ENGAGEMENT ENVERS UNE ÉDUCATION GLOBALE

Au-delà des formations techniques et professionnelles (boulangerie, pâtisserie, cuisine, services, traiteur), Claire Champier souhaite enrichir l'expérience des élèves en intégrant une dimension artistique et culturelle. Pour elle, l'éducation ne se limite pas aux savoir-faire techniques mais englobe aussi l'ouverture d'esprit, la créativité et la découverte du monde. À ce titre, les sorties pédagogiques et les activités culturelles, comme des ateliers théâtre et l'accueil de festivals locaux tels que "Contes en Côtère", vont se poursuivre. Les mobilités internationales déjà engagées continuent comme la participation au 13ème festival de la gastronomie française, près de Shangai en Chine. La prochaine découverte aura lieu à Lisbonne dans le cadre du projet Erasmus.

UN ACCUEIL CHALEUREUX POUR FACILITER LA TRANSITION

Dès son arrivée, Claire Champier a bénéficié d'un accueil chaleureux de la part de l'équipe pédagogique et de l'association de la MFR, facilitant ainsi sa prise de fonction. Ce soutien a permis de poser les bases de la transition et de renforcer la dynamique collaborative au sein de l'établissement. Cela reflète une volonté commune d'accompagner les jeunes avec excellence et bienveillance.



SE RECENTER SUR LE CADRE DE VIE DES ÉLÈVES

Dans le cadre des projets d'amélioration de la vie résidentielle et des services proposées par la MFR, Claire Champier soutient activement la création d'une cantine scolaire par la mairie de Balan. L'augmentation constante du nombre d'enfants inscrits à l'école publique conjointement au nombre croissant d'apprentis à la MFR, ne permet plus à la MFR de poursuivre l'accueil des enfants sur le temps de cantine dans les conditions actuelles au risque de dégrader la qualité du service. Le service rendu à la mairie pendant de nombreuses années doit malheureusement trouver une nouvelle forme, davantage en lien avec le nouveau dimensionnement des activités de la MFR.

LIEU D'APPRENTISSAGE ET D'ÉPANOUISSEMENT

Avec Claire Champier à sa tête, la MFR de Balan réaffirme son rôle de tremplin vers la réussite pour chaque jeune. Son objectif est de les préparer non seulement à intégrer le marché du travail, mais aussi à devenir des citoyens engagés, curieux et responsables.

Pour en savoir plus sur les formations proposées par la MFR et les valeurs portées par l'équipe éducative, rendez-vous sur le site officiel de la MFR de Balan et la page Facebook de la MFR.

CONTACT

-  www.mfr-balan.fr
-  mfr.balan@mfr.asso.fr
-  04 78 06 16 03

De nounou à assistant maternel, un métier qui a évolué

L'accueil des enfants chez un assistant maternel semble, selon une enquête réalisée auprès des habitants en 2023, pour beaucoup de parents, une solution par défaut, par manque de place dans les crèches. Pour autant, cet accueil dispose de nombreux avantages : choix du professionnel, accueil personnalisé, lien privilégié avec l'assistant maternel, souplesse dans les horaires d'accueil, possibilité d'évolution en contrat périscolaire, etc.

Que ce soit en accueil collectif ou individuel, les enfants sont pris en charge par des professionnels de la petite enfance, formés et accompagnés dans leur activité.

Pour démêler le vrai du faux, les assistants maternels et le Relais Petite Enfance (RPE) du territoire répondent aux idées reçues concernant leur métier :

Assistant maternel, ce n'est pas un vrai métier.

Les assistants maternels sont des professionnels de la petite enfance qui sont agréés et accompagnés par la protection maternelle infantile (PMI). Ils suivent une formation initiale de 120h. Ils bénéficient aussi de 58h de formation par an. Les RPE les accompagnent dans l'exercice de leur métier.

Elodie, responsable du RPE Les P'tits Mat'Ain

Il y a des temps d'éveil collectif pour les enfants gardés par un assistant maternel.

A la maison avec 4 enfants, c'est comme une mini collectivité : ils s'observent les uns les autres, apprennent à attendre leur tour et à partager les jouets. Nous nous rendons régulièrement au RPE, à la bibliothèque ou à la ludothèque où nous rencontrons d'autres enfants et d'autres professionnels.

Carole et Caroline, assistantes maternelles de Montluel

Mon enfant passe son temps devant la télé

Les enfants de moins de 3 ans ne doivent pas être devant les écrans. Je leur propose des activités manuelles et physiques, de la lecture, des chansons, etc. Je favorise les interactions entre eux par le jeu. Pour les plus grands, c'est la même chose.

Laurence, assistante maternelle de Bèlignieux

Les démarches sont compliquées lorsque l'on devient l'employeur d'un assistant maternel.

Effectivement, il faudra établir un contrat de travail et déclarer votre assistant maternel. Cependant, les RPE ont comme missions de vous soutenir dans ces démarches. Ils orientent vers les organismes compétents, proposent des rendez-vous pour élaborer les contrats ou répondre aux différentes questions (congés, fin de contrat...). Les RPE vous accompagnent aussi dans la relation avec votre salarié.

Charlotte, responsable du RPE de Montluel

Les assistants maternels ne vont au parc que pour discuter

On se retrouve au parc pour le bien-être des enfants. Ils ont besoin de se dépenser, d'interagir avec d'autres, A l'extérieur, les enfants peuvent développer leur créativité, leur imagination et leur motricité. Nous sommes là pour les accompagner dans leurs découvertes.

Floryne et Virginie, assistantes maternelles de La Boisse et Montluel

ça coûte plus cher chez un assistant maternel

"Cela dépend de vos revenus et du nombre d'heures et de semaines d'accueil.

La CAF vous accompagne financièrement avec le Complément de Mode de Garde (CMG). Vous pouvez aussi bénéficier de 50% de crédit d'impôts."

Sylvie, responsable du RPE de La Boisse

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance de votre commune :
Les P'Tits Mat'Ain : 06 16 88 47 61 / lesptitsmatainduram@gmail.com

TOUJOURS PLUS HAUT

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

TENNIS CLUB

LE TENNIS CLUB DE BALAN DAGNEUX ADRESSE UN ENORME MERCI

Oui, nous souhaitons commencer ce traditionnel article par remercier chaleureusement la mairie de Balan qui a engagé le projet de construction d'un court couvert, à proximité de la salle polyvalente.

Ce nouvel équipement permettra à nos adhérents et compétiteurs de pratiquer leur sport préféré en toutes saisons, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Bien sûr il a fallu s'organiser pour la saison 2024-2025 qui sera

une année de transition. Le chantier rendant impossible l'usage à la salle polyvalente, et le non renouvellement de la convention avec notre entraîneur ont conduit le bureau à suspendre pour cette saison l'école de tennis.

Nous le regrettons pour les enfants et adultes qui ont dû trouver d'autres solutions, mais le bureau fait son maximum pour trouver un nouvel entraîneur pour la prochaine saison et repartir de plus belle.



LES CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPE

Côté compétitions, le club inscrit traditionnellement deux équipes hommes et une équipe dames aux championnats par équipe séniors au printemps et vétérans à l'automne. C'est l'occasion de jouer des matchs dans un très bon esprit et de partager de bons moments de convivialité ensuite.





UNE MÉTÉO CAPRICIEUSE POUR LA PÉTANQUE

Traditionnellement le mois de juin est celui des activités festives de votre club, où nous organisons le tournoi de pétanque, et la fête de l'école de tennis. Juin 2024, nous nous en souviendrons ! La plupart des week end ont été très arrosés, la météo nous a contraint d'annuler à la dernière minute les manifestations prévues.

LA SOIRÉE DU TENNIS, UNE RÉUSSITE

Nous en sommes très fiers ! Le bureau a réussi à organiser la soirée du club de tennis, ouverte à tous, en mars 2024. Tous les convives se sont régalés autour d'un cochon à la broche, et ont dansé jusqu'au petit matin pour les plus vaillants. Nous renouvellerons cette soirée chaque année au premier trimestre.

MENU		RESERVATION	
Apéritif		Nom :	
Crudites/Charcuterie		Telephone :	
Porcelet a la broche		Adulte(s) :	
Gratin dauphinois		Enfant(s) :	
Choux vanille/chocolat		TOTAL :	€
Adulte 25€ / Enfant -12 ans 13€		Ordre chèque : TC BALAN	
Reservation à remettre dans la boîte aux lettres tennis ou par mail			
ou QR code  tennisclubdebalan@gmail.com			
TennisClub de Balan Dagneux   tc.balan.dagneux			



LE BADMINTON... L'AUTRE SPORT DE RAQUETTE DU CLUB

La section badminton rassemble chaque année entre 25 et 35 personnes, qui pratiquent le mercredi soir et le dimanche après-midi, dans une ambiance conviviale, pour tous les âges et les niveaux. Chaque année la section organise des rencontres sportives avec les associations voisines pour se mesurer à de nouveaux partenaires. Pour optimiser l'usage de la salle omnisports de Balan, les adhérents auront la possibilité d'y jouer sur les créneaux de l'école de tennis les jours de beau temps. A vos raquettes !

ZOOM SUR GARANCE, NOTRE "FIRST LADY"



Compagne de Thierry, le président, Garance a rejoint le bureau depuis quelques années et travaille activement au sein de la commission finances. Elle accompagne Françoise dans la gestion quotidienne de la comptabilité, et apporte son soutien chaque fois que nécessaire pour organiser les manifestations, les permanences tournoi, et les petits à côté qui font que le tennis club de Balan-Dagneux est un espace où nous nous sentons bien. Son investissement associatif est remarquable et méritait bien un petit zoom. Merci à elle !

À VOS AGENDAS

Le TCBD c'est du tennis, du badminton, du fitness mais pas que !

Le bureau organise ou s'associe à des manifestations pour participer au développement social et favoriser les échanges entre les habitants. Suivez nous sur les réseaux sociaux !



KICK BOXING

LA PLUIE DE TITRES NATIONAUX ET RÉGIONAUX

La saison 2023/2024 a été riche au BVAKB Boxing Club. Nos compétiteurs ont merveilleusement bien représenté les couleurs du club avec plusieurs médailles remportées et des résultats niveau national. Le Club compte désormais une championne de France, deux vice-champions de France, deux vice-champions de la coupe de France, un champion Auvergne Rhône Alpes, un vice-champion Auvergne Rhône Alpes et 4 médaillés de bronze dans cette même compétition.

Cette saison a débuté le 9 septembre et au 9 octobre nous comptons 168 adhérents. En cette rentrée nous avons ouvert une nouvelle section la self défense, il reste quelques places pour cette discipline alors n'hésitez pas à venir découvrir ce sport ouvert à toutes et tous. Pour les sections boxe nous sommes complets. L'équipe compétiteurs compte 22 boxeurs dont deux filles qui participeront aux compétitions régionales et nationales. L'objectif est de remporter le maximum de titres et pour ce faire l'équipe des coachs s'est agrandie avec, depuis la saison dernière, 8 entraîneurs diplômés. 6 adhérentes ont également validé leur PSC1 en partenariat avec la sécurité civile de l'Ain, et nous réitérerons cette saison par une autre session.

Le club, depuis sa création, met en avant le sport inclusif tout au long de l'année auprès d'associations (pôle autisme Ambérieu, IME Les Coquelicots de Meyzieu) afin d'offrir et de partager de bons moments aux jeunes pour qui l'accès au sport n'est pas toujours facile. Le BVAKB participe aussi, à des causes nationales : Octobre Rose et le Téléthon et comme l'année passée nous serons présents.

Le bureau du club promet une saison riche humainement et sportivement.

**"RÉVEILLEZ-VOUS AVEC DÉTERMINATION,
ENDORMEZ-VOUS AVEC SATISFACTION"**

CONTACT

-  balankickboxing@gmail.com
-  BVAKB_BOXINGCLUB
-  balan la valbonne association kick boxing
-  06 22 61 59 45 ou 06 17 28 15 75





168

ADHÉRENTS EN 2024
CONTRE 90 EN 2023

*"La boxe distribue
plus de valeurs
que de coups".*

E. INVERNIZZI
président et entraîneur diplômé
d'état en boxe anglaise
et en boxe pieds-poings

LES ARCHERS

UNE ANNÉE OLYMPIQUE AU SEIN DU CLUB



Cette année fut l'année des Jeux Olympiques, l'année de tous les résultats en se surpassant.

A leur façon, les 87 archers de la 1^{ère} Compagnie d'Archers du Canton de Montluel (41 % de féminines, 38% de jeunes) étaient tout à fait dans cet esprit, pratiquant au gré des envies de chacun, tant en loisir qu'en compétition, avec un engouement croissant pour les challenges et d'excellents résultats à la clé.

C'est sans nul doute grâce à l'encadrement des bénévoles qui ne manquent pas d'idée pour animer les entraînements de manière ludique et efficace.

Coté concours, les 34 engagés en individuel, toutes disciplines et types d'arcs confondus, ont participé à 204 épreuves et remporté 112 podiums dont de très beaux titres : 11 champions départementaux, 2 champions et 2 vice-champions régionaux, 2 sélectionnés au Championnats de France (TAE : 25^{ème} place, 3D : 10^{ème} place).

A noter que les équipes récemment formées dans plusieurs disciplines sont en nette progression dont l'équipe Challenge 50m qui a terminé 5^{ème} sur 60. Saluons également nos 2 jeunes qui ont intégré le pôle régional de formation.

Coté médiéval, la troupe des Archers du Mont des Loups s'est étoffée de nouveaux passionnés et a participé à plusieurs tournois d'archerie médiévale, en plus de nombreux événements de reconstitution médiévale ouverts au public : autant d'occasion de partager leur passion et leurs connaissances.

Cette belle dynamique a repris en septembre dernier avec une forte croissance des adhésions de tous âges.

Sans la participation active et le soutien des communes et collectivités qui nous accueillent dans leurs locaux et nous prêtent leurs équipements, la pratique du tir à l'arc à 2 pas de chez nous, depuis plus de 40 ans ne serait pas envisageable.

La commune de Balan est partie prenante dans notre aventure : nous la remercions chaleureusement de nous permettre de viser en plein cœur nos pratiquants dans un esprit convivial et de partage.

CONTACT

 1acmsecretariat@gmail.com

 1^{ère} Compagnie des Archers du Canton de Montluel





ASCB

LA PASSION DE LA COURSE À PIED

L'ASC Balan est un club de course à pied hors stade affilié à la fédération française d'athlétisme. Ce sont 68 licenciés pour la saison 2024/2025 de tous niveaux, qui sont réunis tous les mardis et jeudis pour partager le plaisir de courir dans la bonne humeur et la convivialité.

Sur les chemins ou sur les routes, tout au long de l'année, certains arborent fièrement les couleurs violettes et jaunes de l'ASC BALAN pour des courses de proximité, du 5 km aux plus longues distances, tels que les marathons internationaux, 100km et même 24h.

Pour pratiquer leur activité running, les licenciés peuvent compter sur l'encadrement de quatre coaches bénévoles et d'un bureau à moitié renouvelé cette année.

En effet, Dominique DARLES a pris la succession de Lionel SALMON à la présidence en ce début d'année 2024, qui œuvre toujours pour l'organisation des courses de l'Ain et reste membre très actif du club.

Dominique est arrivé au club en 2016, avec l'envie de progresser dans cette discipline qu'il pratiquait seul depuis 6 ans. La rencontre fortuite avec un licencié du club l'a convaincu de rejoindre l'ASC BALAN, et depuis il y est resté, il a trouvé une vraie famille, a partagé des courses mémorables. C'est donc avec cette motivation, qu'il est arrivé à la tête du club.

QUI A DIT QUE L'ATHLÉTISME ÉTAIT UN SPORT INDIVIDUEL ?

Partager sa passion pour les Balanais runners, c'est aussi organiser : chaque année, le troisième dimanche de septembre, le "Sentier des Lônes" avec pour objectif d'organiser une course comme ils aimeraient la vivre : musique, animations, encouragements.


Le ravitaillement issu de produits locaux a encore ravi cette année les 250 participants des deux courses de 15km et 10km. Mais depuis deux éditions, la fierté du club c'est aussi de réunir 90 enfants tout sourire qui terminent, pour certains, leur première course avec une jolie médaille autour du cou et des souvenirs plein la tête.

L'ASC Balan, c'est plus de 45 ans de partage et de passion et ce n'est pas prêt de s'arrêter !

CONTACT

 ascbalan@hotmail.fr

 www.ascbalan.athle.com

 06 07 02 39 37





BCA 2024, RICHE EN QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Lors de la période de février à juillet plusieurs athlètes se sont qualifiés au championnat de France en individuel ou relais.

Alix BEY est allée au championnat de France cadet à junior à Nantes et finit 9^{ème} sur 60m haies. Tom BUISSIÈRE et Lucie LENOEL ont participé au championnat de France espoir de 10km à Roanne. En juin au championnat de France Master à Thonon les Bains, Stéphane BERNARD M50 en longueur et Corinne LAGARDE F45 5000m marche obtiennent la médaille de bronze. Mi-juillet à Albi, Elisa RAPHY et Alix BEY ont participé aux championnats de France cadet-junior respectivement sur 100m haies et 110m haies. Alix fait une place de finaliste pour sa première année en cadet. Le collectif relais du 4x100m cadet ne passe pas le tour des séries malgré un temps de qualification très encourageant.

Ces performances sur le plan national viennent montrer le dynamisme du club qui avait déjà vu un nombre de médaille record lors des championnats régionaux à Aix les Bains en juin avec 10 médailles dont 5 titres régionaux, et que la formation sur le site du Parc des Sport de Balan est toujours aussi pertinente.

Cette bonne dynamique a continué à la reprise en septembre avec la qualification de collectif relais et d'équipe de saut à la Coupe

de France des spécialités et des Relais à Blois. Ces sept équipes qualifiées constituent un record pour le BCA en terme de collectifs qualifiés au France.

Les relais qualifiés sont le 4x100m masculins et féminins, le 4x200m masculins et 4x200m mixte, et le medley cours masculin (100/200/300/400). Les équipes de sauts (sur 4 athlètes) qualifiés sont la longueur masculine et la longueur mixte (2 masculins, 2 féminines). La meilleure performance en relais revient au 4x200m masculin avec à la clef le record de l'Ain qui datait de 50 ans et une 7^{ème} place en finale. Côté saut, l'équipe masculine échoue à 9cm du podium avec une 4^{ème} place très encourageante pour l'avenir avec une équipe composée uniquement de cadet et junior.

2024 le club a aussi battu un autre record celui du nombre de licenciés avec 220 adhérents répartis. La formation a toujours été mis en avant par le Bugey Côtière Athlétisme depuis sa création en 2013, et elle se voit récompenser cette année avec un nombre record de qualifiés au France avec bien souvent des jeunes athlètes qui ont commencé l'athlétisme en U12 ou U14 au sein du club.





DÉRATISATION
DÉSINSECTISATION
ASSAINISSEMENT
VENTILATION



07 72 25 93 41
contact@cotiere.fr
170 rue du pré neuf, 01120 La Boisse



BERNARD MATÉRIELS AGRICOLES

MASSEY FERGUSSON IRRIFRANCE

01120 DAGNEUX
04 78 06 15 26

38550 ST MAURICE L'EXIL
04 74 86 27 40

01400 CHATILLON 9/ CHALARONNE
04 74 32 89 20

01190 CHEVROUX
03 85 51 82 84

Irrigation - Tracteurs - Espaces verts

AUTO DEMOLITION CALARD
Tél. : 04 72 25 91 99 - Fax : 04 72 25 93 37

Route de Pont de Jons - 01360 BALAN
www.calardfreres.fr - calardfrere@wanadoo.fr
RCS Bourg 8408 018 729 - Siret 408 018 729 00017 - APE 371Z

Crédit Mutuel

Dagneux

1103 route de Genève - 01120 Dagneux - 04 72 01 09 54

AU DELÀ DE NOS DIFFÉRENCES

LES ASSOCIATIONS D'ÉCHANGES ET D'ENTRAIDE

ADAPEI OPÉRATION BRIOCHES

Cette année encore, le village de Balan s'est mobilisé pour la bonne cause. Ce sont 25 bénévoles du village qui ont répondu à l'appel de Monique Lemaire, bénévole de l'ADAPEI pour faire la tournée des brioches au profit de l'association des personnes handicapées mentales. Après un petit café et la photo souvenir, les binômes se sont répartis tous les quartiers pour vendre 270 brioches. Malgré la conjoncture difficile, la générosité des Balanais a été au rendez-vous et ce sont 1 504 euros qui seront reversés à l'ADAPEI de l'Ain. Un grand merci à tous pour votre accueil.



LA CORDÉE UN SOUTIEN SOLIDAIRE

L'association paroissiale "LA CORDÉE" œuvre avec le Père Patrick DE VARAX que vous pouvez joindre à la cure de Montluel au 04 78 06 11 60.

Très utile pour l'organisation d'activités, cette association "type loi 1901" est une aide financière aux paroisses de Balan-Béligneux pour l'entretien de la cure de Béligneux où réside le Père Georges RÉTY, prêtre retraité qui assure les messes dominicales en alternance avec Béligneux, des funérailles et la messe dans les EHPAD de Béligneux et Montluel.

Les ressources s'appuient principalement sur les recettes de la vente de tartes (213 vendues en avril dernier) et le repas champêtre où 65 participants se sont retrouvés dans une ambiance familiale. Initialement prévu dans le jardin du presbytère, le repas a été délocalisé au dernier moment à la ferme du Platéron à cause du mauvais temps. Merci à la famille BOUVIER pour leur accueil et à nos fidèles participants.

Lors des Journées du Patrimoine, des visites sont organisées dans les églises comme cette année à Saint Maurice de Gourdans et Charnoz.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS POUR 2025 :

- Vente de tartes le samedi 6 avril (sur commande),
- Repas champêtre le 29 juin.

COMITÉ DE JUMELAGE ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024

L'année dernière déjà, nous avons renoué avec la tradition des séjours linguistiques : un groupe d'étudiants du lundi (cours d'allemand du lundi soir à Dagneux) s'était rendu à Ostfildern pour un stage intensif d'allemand. Lors de la dernière semaine de mai 2024, ce sont 9 Allemands qui sont venus à Montluel pour un cours de français intensif. Une soirée conviviale a réuni les participants du cours, les familles d'accueil, les organisateurs, le samedi soir 1^{er} juin sous la halle de Sainte-Croix. Le prochain séjour linguistique, pour les Français apprenant l'allemand, aura lieu à Ostfildern du 7 au 14 mai 2025.

Le 15 juin 2024, l'Ambassadeur de France à Berlin a remis le prix Joseph ROVAN à plusieurs associations présentant des formes innovantes d'engagement en faveur de l'amitié franco-allemande. En cette année olympique, le prix visait tout particulièrement à récompenser les projets illustrant l'engagement citoyen à travers le sport. Ce sont notamment le comité de jumelage de Montluel (CJM) et l'association d'amitié franco-allemande d'Ostfildern (DFF) qui ont été récompensés : depuis 2019, le comité de jumelage de Montluel et le DFF organisent ensemble, en septembre, des rencontres sportives... dont la dernière édition a eu lieu les 21 et 22 septembre : participation d'équipages franco-allemands (60 personnes) à la Lyon-Kayak et randonnée urbaine dans Lyon.

Le 18 octobre, le comité de jumelage a organisé son Oktoberfest (= fête de la bière), accueillant plus de 80 personnes sous la halle DIDIER à Dagneux. Deux fours à flammekueches ont été allumés. Et nous avons compté presque autant de participants à la fête de Noël / atelier couronnes de l'Avent à Sainte-Croix le 30 novembre.

CONTACT

 comite-jumelage-montluel@orange.fr

 www.montluel-ostfildern.eu



CLUB DE L'AMITIÉ

UN LIEN SOCIAL ET LA CONVIVIALITÉ

2024, année de continuité et de transition. C'est le but recherché dans l'esprit statutaire. Mais aussi 2024, année de croissance, but pas forcément recherché mais réalité toutefois. C'est le constat du Président et ce, grâce aux investissements des membres du bureau d'abord et surtout des responsables de sections.

Merci du fond du cœur à tous les membres du club et surtout bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous rejoignent. Gageons qu'ils trouveront convivialité et accueil dans l'esprit et la raison d'être du Club de l'Amitié. Mais pour que le club persiste dans le temps, cela demande investissement de tous dans le respect de nos différences, avec tolérance.

Pour que le club perdure, il faut aussi regarder vers le futur en pensant au renouvellement des membres actifs et décisionnaires. Cela se prépare et s'anticipe en préparant les volontaires à la prise de nouvelles responsabilités. Rien n'est impossible, mais tout doit se faire dans la quiétude et la rigueur, gage de crédibilité.

Meilleurs vœux de santé à tous pour 2025 et longue vie à notre club de l'Amitié.

Bernard GLORIOD, président et maire honoraire

PÉTANQUE

Cette section pétanque augmente chaque année, le nombre d'adeptes est d'environ 25 chaque semaine. Notre activité se pratique le dimanche à 14 h 30 et le mercredi à 14 h au théâtre de verdure derrière la salle polyvalente. Comme chaque année, nous avons organisé le 21 septembre notre après-midi boules et barbecue le soir, avec 32 boulistes et le soir 49 convives. La doublette Jean PIN et Noël RATTONI a remporté la finale face à Monique PIN et Daniel PETIT. Cette journée s'est passée dans la joie et la bonne humeur avec un temps merveilleux et l'envie de recommencer l'année prochaine. Nous remercions nos cuisiniers Jean-Pierre et Claude qui se sont bien enfumés pour satisfaire les papilles de tout le monde. Un grand merci également à Marceau qui a offert un magnifique trophée.



THÉÂTRE

Depuis de nombreuses années, Balan bénéficie des après-midis théâtre au théâtre Tête d'Or quatre fois par an, un bus vient nous chercher sur la place de Balan. Cette année, nous sommes 16 personnes du club à profiter de ces moments à part où le rire est largement présent.



GYM SÉNIOR

Cette activité comptait l'an dernier 22 personnes qui ont été très satisfaites et prêtes à renouveler. Cette année, nous avons 31 demandes pour participer à cette remise et maintien en forme. Ce sport se pratique au gymnase de Balan le mercredi de 10 à 11 h toujours avec notre coach Hugo, apprécié de tout le monde pour son professionnalisme et son écoute bienveillante face aux petits maux de chacun.




MARCHE

Nous sommes nombreux à être inscrits au groupe marche pour randonner un lundi sur deux. Selon les disponibilités des uns et des autres les participants peuvent varier et nous nous retrouvons en moyenne 15 à 25 marcheurs pour arpenter les sentiers. Les itinéraires sont nombreux sur la Côtière, mais nous varions les plaisirs en nous rendant régulièrement sur d'autres secteurs. Convivialité, bonne humeur, partage sont toujours bien présents et il nous arrive de conclure la randonnée avec une pause gourmande qui nous rassemble autour de quelques douceurs.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre : parcours de 8km à 11km, accessibles à tous. Nous pratiquons le co-voiturage.

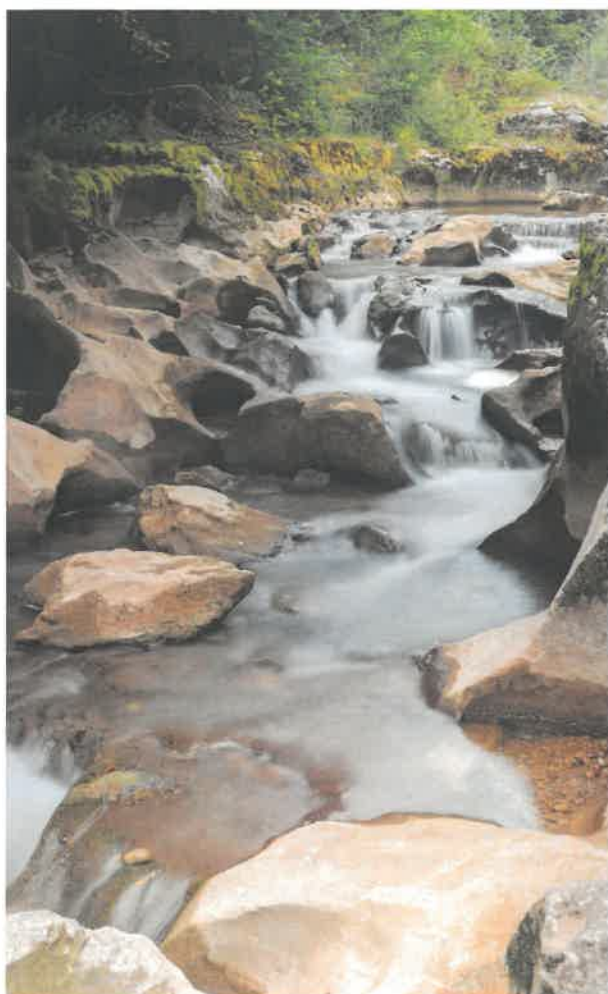
Renseignements auprès d'Elisabeth :

 06 15 55 57 07

VOYAGES

Rien que du plaisir ! en ce début d'année hivernale, les boulistes du mercredi se sont réfugiés au bowling du Groupama Stadium pour trois parties survoltées. Au printemps, émotion et admiration au Cirque Imagine à Vaulx en Velin et découverte de l'espace Obut à St Bonnet le château. Les boulistes ont pu tester de nouvelles boules et les faire graver à leur nom, tandis qu'un autre groupe visitait la magnifique collégiale. Début juillet, visite guidée très intéressante de la Centrale Nucléaire du Bugey. Dès la rentrée de septembre, balade en Bresse bourguignonne : visite de Louhans et de son Hôtel Dieu, déjeuner sur l'eau à La Truchère et navigation sur la Saône. Point fort de cette année : notre croisière sur les trois fleuves Rhin, Main et Moselle, une parenthèse enchantée pour les 24 participants. Voilà le programme de l'année écoulée pour le plus grand plaisir de tous avec pour objectif un nouveau voyage : les lacs italiens...





PHOTOS ET VIDÉOS

La section photo-vidéo "PIX'Bal" se compose d'une dizaine de membres. Pour notre section photo du club de l'amitié, 2024 a été marqué par le renouveau : prise de possession et aménagement de nos nouveaux locaux (avec l'aide de la municipalité de Balan, que nous remercions vivement), et une refonte pratique et théorique des cours, afin de s'adapter aux différents niveaux de tous les membres.

Le but recherché étant que chacun progresse à son rythme, avec intérêt et spontanéité. Il nous faut encore quelques réajustements, mais nous sommes en bonne voie.

Au printemps, la perte soudaine d'un des membres fondateurs et ami Daniel BILLET est venu endeuiller notre groupe et nous a rappelé qu'il faut profiter du temps présent et de nos êtres chers. Aux beaux jours, lorsque la météo nous l'a permise, nous avons fait plusieurs sorties, sur Balan et ses environs, afin de nous exercer à différentes techniques photographiques tel que le mode "rafale" ou le "zooming".

Et pour finir l'année en beauté, nous nous sommes déplacés aux Gorges de Thurignin dans le Valromey. Sur ce site exceptionnel, cascades, rivières et marmites géologiques ont su éveiller notre curiosité et créativité artistique. Expérience à renouveler l'année prochaine !

Si vous souhaitez nous rejoindre, sachez que nous nous réunissons tous les mardis après-midi (semaine impaire) dans l'ancienne salle de la bibliothèque (vers le city stade) de 14h à 17h. Vous serez les bienvenus. Alors n'hésitez plus...



ACTIVITÉS DES JEUDIS

Tous les jeudis à partir de 13h30, les fidèles des jeux de société se retrouvent. Petit café et pâtisserie pour commencer puis la coinche, le scrabble, le Rummikub et bientôt le tarot regroupent les passionnés. De belles après-midis sympathiques, où le café est toujours chaud pour les personnes de passage. Une fois par trimestre, nous fêtons les anniversaires. C'est un moment convivial incontournable.



Intermarché
La Boisse



Du lundi au samedi
8h30-19h30 NON STOP

OUVERT LE DIMANCHE
DE 9H À 12H15



www.intermarche.com
vos courses sont entre de bonnes mains

168 route de Thil - 01120 La Boisse
Tél. **04 78 06 32 66**
Fax 04 78 06 00 49

JLC MAINTENANCE

Entretien & dépannage
de votre chaudière

GAZ - FIOUL - SOLAIRE - BOIS

04 78 06 79 52
jlcmaintenance@orange.fr



- Travaux de Cimetières
- Pompes Funèbres
- Chambre funéraire
- Transport de Corps
- Articles Funéraires

Marbrerie Alain ROSSET

Tél. 04 78 06 18 04 - Fax 04 72 25 72 97
Siège Social / Atelier / Magasin
« Les Chartinières » - 01120 DAGNEUX

ICSEL
INDUSTRIE CLIMATISATION SÛRETÉ ÉLECTRICITÉ



907 rue de l'Industrie - 01390 Saint-André-de-Corcy
Tél. : 04.72.26.15.64 - contact@icssel.fr - www.icssel.fr



La ferme du Terray

146, route de Lyon - 01360 Balan - 04 78 97 32 31



Ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h.

ossature bois
charpente
couverture

FAVRAT
construction bois

particuliers
entreprises
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir



183 Rue des Sapinettes - 01360 BALAN - Tél. 04 78 97 40 82 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

H.C H A I R

Coiffeur mixte

06.74.79.07.62

8 rue de Verdun - 01360 **BALAN**



TÉLÉTHON

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE AVEC LE PUBLIC OLYMPIQUE !

Durant 30h, notre commune a vécu au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques en offrant aux visiteurs des spectacles et des animations sportives qui ont séduit une foule de participants.

Le feu d'artifice tiré aux abords de la salle polyvalente a donné le coup d'envoi suivi par un défilé avec les enfants brandissant des drapeaux et nos 3 petites ambassadrices : Victoire et Daphnée (nos petites balanaises en situation de handicap) tenant le drapeau olympique et Zoé de La Boisse qui portait la flamme.

Cette dernière bénéficie d'un traitement mis au point par l'A.F.M. TÉLÉTHON, grâce à la recherche financée par les dons. Elles étaient accompagnées par le champion paralympique Mahmoud Khaldi, déficient visuel - médaille d'or sur 400m à Londres en 2012 et médaille de bronze en pentathlon à Tokyo en 2008. Leur entrée dans la salle polyvalente et la remise de "la médaille du courage" a été saluée par une salve d'applaudissements.

Les danseuses de "Tous en Scène" ont ouvert les Olympiades par un flashmob, les "Archers de Montluel" ont commencé leurs 30 heures de tir sans interruption et le "Boxing Club" a fait son show et mis l'ambiance avec ses 24 combats suivis par un très nombreux public très enthousiaste.

Les festivités du samedi ont débuté à 10h par une marche, suivies dès 14h par la chorale des enfants de l'école, par les démonstrations de Trial, de karaté et de diverses activités sportives proposées aux enfants qui ont tous reçu une médaille de participation. Le parcours des pompiers et la grande échelle ont comme chaque année connu un énorme succès. Les prestations de danses et la chorale "En Pl'Ain Chœur" ont complété le programme de l'après-midi et la journée s'est terminée en apothéose par le repas apprécié par 187 convives.

Merci !

- à tous nos généreux sponsors pour la fourniture d'alimentation, la publicité, le matériel, les lots divers,
- à la municipalité et son personnel administratif et technique,
- au personnel enseignant,
- à toutes les associations qui ont participé,
- à vous tous spectateurs et donateurs,
- à toute l'équipe organisatrice mobilisée pour ce projet depuis plusieurs mois...

À l'heure où est rédigé cet article, nous ne pouvons donner le résultat financier, mais il sera sans doute exceptionnel !



Vous voulez passer un agréable après-midi : le dimanche 19 janvier à 15h à la salle polyvalente, le groupe théâtral l'IHMAJ de La Boisse interprètera "Garde à vue" pièce tirée du film français de Claude MILLER. L'entrée libre "au chapeau" au profit du Téléthon.



SAPEURS-POMPIERS

LEURS ACTIONS EN 2024

LE CENTRE

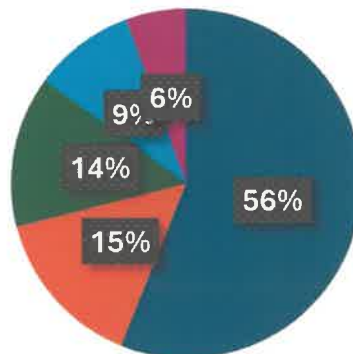
Le centre évolue, que ce soit en recrutements de personnel mais également en équipements de matériels opérationnels. Cette année nous avons accueilli 3 nouvelles recrues qui seront formées dans les mois à venir, Carla 20 ans, Kevin 19 ans, Pierre Yves 33 ans, mais également Stéphane 43 ans déjà sapeur-pompier professionnel dans le Rhône. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues, si vous hésitez à vous engager, contactez-nous pour avoir plus d'informations, et rejoignez notre équipe.

LE MATÉRIEL

En ce qui concerne le matériel, nous avons remplacé notre FPT (fourgon pompe tonne). Ce véhicule a été financé par la communauté de commune et par l'amicale afin de remplacer notre ancien FPT âgé de 34 ans. Acheté aux enchères dans le but d'acquérir un véhicule à un prix inférieur à celui du marché, nécessitant quelques travaux, ce véhicule a été révisé, remis à neuf afin de lui offrir une seconde vie. Correspondant aux risques à couvrir sur notre zone de défense, il est équipé pour la lutte contre les feux de véhicules, les feux d'habitations, le risque industriel ou la protection lors des accidents de circulation.

LES INTERVENTIONS 2024

Concernant les sorties de secours de 2024, nous avons réalisé 98 interventions.



- secours à personne
- opérations diverse
- feux urbains
- feux de végétation
- accidents de circulation



SES CARACTÉRISTIQUES :

Renault Midlum 270 cv de 15 tonnes,
armement de 6 sapeurs-pompiers,
équipé d'une pompe ayant un débit de 2000 litres
pour une pression de 15 bars, capacité d'eau 3000 litres



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

PRÈS DE 4 000 PERSONNES AU BAL DES POMPIERS ET 1 000 € RÉCOLTÉS POUR L'ASSOCIATION DE DAPHNÉ

Comme chaque année, l'amicale des sapeurs-pompiers met en place différents événements et participe à la vie associative du village.

Cette année, au mois de mars nous avons organisé à la caserne la vente de saucissons cuits à la braise, un premier événement réussi que nous renouvellerons en 2025.

Le traditionnel bal du 13 juillet a été encore très apprécié car vous étiez près de 4 000 participants. Cette année vous avez participé en nombre à la tombola pour l'association de Daphné, des papillons plein les yeux, ce qui nous a permis de récolter un chèque de 1 000 € qui lui permettra d'améliorer son quotidien et nous vous en remercions.

Nous voyons grandir le bal d'année en année, du petit bal qui a commencé dans la cour de l'école avec à peine une centaine de personnes, jusqu'à aujourd'hui où nous accueillons des milliers de personnes...

L'affluence, mais principalement la sécurité des participants nous oriente aujourd'hui vers un bal privé avec une entrée payante. Identique au fonctionnement des années précédentes, mais dans le but principal de filtrer et contrôler les entrées afin de profiter des festivités en toute sécurité.

Comme chaque année la tournée des calendriers a débuté, nous vous remercions par avance pour votre accueil et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

CONTACT

☎ 06 23 11 09 99

Sébastien Gérard - Chef de corps Adjudant-chef

BALAN PRATIQUE

LES INFORMATIONS UTILES À VOTRE QUOTIDIEN

ADMINISTRATIONS

Mairie de Balan

Maire : Patrick MÉANT
1, place de la Mairie - 01360 Balan
04 78 06 19 24

06 22 50 03 67 (week-ends et jours fériés)
infos@ville-balan.fr - www.ville-balan.fr
Ouverture : les lundis, mardis, jeudis,
vendredis de 9h à 12h et de 16h à 17h30
les mercredis de 9h à 12h
et le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois
Permanence du maire : les lundis, mercredis
et vendredis de 10h à 12h.

3CM

Président :
Philippe BELAIR
485, rue des Valets - 01120 Montluel
04 78 06 39 37
infos@cc-montluel.fr
www.cc-montluel.fr
Ouverture : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Conseil Départemental de l'Ain

Conseillers : Elisabeth LAROCHE,
Romain DAUBIÉ
Hôtel du Département
45, avenue Alsace Lorraine
01012 Bourg en Bresse Cedex
04 74 32 32 32
accueil@cg01.fr - www.ain.fr
Ouverture : 8h30 à 12h et 14h à 18h.

Maison France Services

485, rue des Valets - 01120 Montluel
(derrière la gare)
04 78 06 70 40
franceservicescotiere@3cm.fr
www.cc-montluel.fr
Ouverture : du lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Perception

Trésorière : Mireille PELTIER
85, av. Pierre Cormorèche - 01120 Montluel
04 72 25 99 25
Ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Préfecture de l'Ain

Préfète : Chantal MAUCHET
45, avenue Alsace Lorraine
01012 Bourg en Bresse
04 74 32 30 00
prefecture@ain.gouv.fr - www.ain.gouv.fr
Ouverture : tous les jours de 8h30 à 12h30.

Renseignements administratifs

3939 - www.service-public.fr

Voirie

Agence Dombes Plaine de l'ain
285, RD 61a - 01120 La Boisse
04 37 85 83 90
agence.dombespl@cg01.fr

ANIMAUX

S.P.A.

25, quai Jean Moulin - 69002 Lyon
04 78 38 71 71
spalyon@spa-lyon.asso.fr - www.spa.asso.fr

Centre animalier de rattachement

660, ch. de Chante Merle - 69970 Marennes
04 78 96 70 94 - marennes@sacpa.fr

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Bibliothèque

Espace associatif et culturel
295, rue Centrale
01360 Balan
Ouverture : les mardis de 16h30 à 18h30
et samedis de 10h à 12h.

Local technique

rue des Ecoles - 01360 Balan

Complexe sportif

rue du Stade - 01360 Balan

Salle polyvalente

rue des Ecoles - 01360 Balan

Espace Associatif et Culturel

295, rue Centrale - 01360 Balan

COMMERCES

Epicierie Vival

5, place de la Mairie - 01360 Balan
09 67 85 17 82
Ouverture tous les jours :
lundi au samedi :
de 6h30 à 19h30
et le dimanche de 7h à 15h.

Ferme-là

1546, route de Lyon - 01360 Balan
04 72 25 43 72

HC Hair - coiffure mixte

8, rue du Verdun - 01360 Balan
06 74 79 07 62

La Ferme du Terray

146, route de Lyon - 01360 Balan
04 78 06 51 53

M'Beauté - institut de beauté

8, rue de Verdun - 01360 Balan
06 35 17 78 51

Melissa coiff - coiffeuse

423, rue de Lyon - 01360 Balan
06 63 26 73 34

N.V. Gourmandises - pâtissier

1036, route de Lyon - 01360 Balan
06 23 54 63 06

SPAR

1726, route de Lyon - 01360 Balan
04 74 98 37 88

Tariq Chabana

alimentation générale
1658, route de Lyon - 01360 Balan
04 72 25 06 42

CULTE

Presbytère

Père : Patrick DE VARAX
01120 Montluel - **04 78 06 11 60**
paroisse.montluel@orange.fr
www.paroissemontluel.fr
Messe : un dimanche sur deux
à 11h à Balan ou Béligneux.

Eglise Evangélique Protestante

Contact : Andrée GRANES
06 62 36 76 49
31, place de La Valbonne - 01360 Balan
- étude biblique tous les jeudis de 20h30 à 21h30
- prière 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois à 19h30

DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE DU MOULIN

rue de la Plaine - 01120 La Boisse
Ouverture : du lundi au samedi de 8h30
à 11h45 et de 13h30 à 17h45.

DÉPANNAGE 24H/24

Urgences ENEDIS
330, avenue de St Maurice - 01700 Miribel
09 72 67 50 01

Urgences ENGIE
0 810 47 33 33

SOGEDO (eau)
Urgences : **04 74 37 08 79**
Clientèle : **04 74 61 02 14**

Assainissement
3CM - **04 78 06 39 37**

EMPLOI

**Centre d'Information
et d'Orientation**
34, rue Général Delestraint
B.P. 106 - 01000 Bourg en Bresse
04 74 21 34 08
cio-bourg@ac-lyon.fr
www.cio-bourg.orientation-lyon.org
Ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

**Mission Locale Bresse Dombes Côtière
Site de la Côtière**
65, rue du Tour - 01700 Miribel
04 72 88 08 88

France Travail
650, rue des Valets - 01120 Montluel
3949 - www.pole-emploi.fr
Ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30.

Satoemplois
04 72 22 89 31
satoemplois@lyon.aeroport.fr

JOURNAUX

La Voix de l'Ain
Pierre CORNATON - p.cornaton@voixdelain.fr

Le Progrès
Frédérique GUILLET
06 84 32 42 01 - fredguillet@outlook.fr

JUSTICE

Tribunal de Grande Instance
4, rue du Palais - B.P. 306
01011 Bourg en Bresse cédex
04 74 24 19 53
Ouverture :
8h15 à 11h45 et 13h30 à 17h.

Tribunal d'Instance
rue du Palais - 01600 Trévoux
04 74 08 89 00
Ouverture :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30.

LOGEMENT

Adil
34, rue Général Delestraint 01000 Bourg en
Bresse - **04 74 21 82 77**
Permanence le 2^{ème} mercredi de chaque mois
de 14h à 17h sur rendez-vous.
adil.01@wanadoo.fr - www.adil.org/01

Dynacité
52b, avenue Paul Painlevé
01500 Ambérieu en Bugey
04 74 40 94 20 - www.dynacité.fr
Ouverture : 9h à 11h45 et 13h30 à 17h
sauf vendredi à 16h15, fermé le jeudi matin.

Semcoda
26, avenue de l'Europe
69140 Rillieux La Pape
04 78 97 08 50 - www.sem coda.com
Ouverture : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
sauf vendredi 8h30 à 12h.

Ain Habitat
22, rue de la Grenouillère
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 22 80 80

POSTE

Camp de La Valbonne
01360 Béligneux - **04 37 85 83 50**

Ouverture : lundi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
mercredi et samedi de 9h à 12h.

Relève du courrier :
tous les jours ouvrables à 15h, samedi à 11h.

Distribution : **3631**

Centre Courrier :
828, rue de la Craz
01120 Dagneux
Ouverture : tous les jours 8h-11h30
et 12h30-16h, samedi 8h-12h.

POMPES FUNÈBRES

Marbrerie Rosset
ch. Gillard - Z.I. Les Chartinières
01120 Dagneux - **04 78 06 18 04**

Pompes funèbres de la Côtière
Z.I. Les Verchères - 01800 Meximieux
04 74 61 05 25

Pompes funèbres Pinault
2bis, rue de la Gare
01700 Miribel - **04 78 55 18 31**

RESTAURANTS & HÔTELS

Brasserie Kako
1694, route de Lyon - 01360 Balan
04 72 88 34 81

Le Bosphore
9, place de La Valbonne - 01360 Balan
04 87 77 84 12

Les Trois Frères
1160, route de Lyon - 01360 Balan
06 08 00 90 05

SANTÉ

Bey Bernard psychologue
176^{bis}, rue de l'Eglise - 01360 Balan
06 85 23 20 59

Espace Santé
708, rue Centrale - 01360 Balan

INFIRMIERS À DOMICILE :

CALAME Tiphaine
MAGNIN Julien

PARA Marie

KINÉSITHÉRAPEUTES :

BERGER CASEIRO Charlotte

CRESPO ANDRIEU Séverine

TURC Anthony

OSTÉOPATHES :

JOMARD Etienne

LLORENS Laetitia

ORTHOPHONISTE :

VIAL Daphné

NATUROPATE :

ACHARD Laurence

07 81 10 48 81

www.naturopathe-achard.com

Grobelyny Karl thérapeute
142, rue de la Chapelière - 01360 Balan
07 66 65 63 55 - www.karlgrobelyny-therapie.com

Maillet Laurence thérapeute
470 rue Centrale - 01360 Balan
06 70 29 35 68

SCOLAIRE

Collège Emile Cizain

Principale : Frédérique COSENTINO
13, avenue d'Ostfeldern - 01120 Montluel
04 78 06 17 24

Collège Marcel Aymé

Principale : A. ANTONI
chemin du Marigneux - 01120 Dagneux
04 78 06 28 00

Ecole élémentaire «L'Orée du Bois»

Directrice : O. TILLET
148, rue des Ecoles - 01360 Balan
04 78 06 23 61

Ecole maternelle «Les Lilas»

Directrice : E. ANSANAY-ALEX
207, rue des Ecoles - 01360 Balan
04 78 06 17 28

École privée Saint-Vincent-de-Paul

Direction : Jérôme DE COURTIVRON
310, Grande Rue - 01120 Montluel
09 62 27 43 24

Institution Saint Louis

Direction : N. MILLON et G. MERCIER
rue du Pensionnat - 01120 Dagneux
04 72 25 12 50

Lycée de la Côtière

Proviseur : Driss BACHTOU
270, chemin du Grand Casset - 01120 La Boisse

SOCIAL & FAMILLE

Point d'Accueil Solidarité

85, avenue Pierre Cormorèche
01120 Montluel - **04 72 25 07 99**
Ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h.

CPAM de l'Ain

1, place de la Grenouillère
01015 Bourg en Bresse - **36 46**

CPAM l'agence de Saint Maurice de Beynost

12 rue Honoré de Balzac
01700 Saint Maurice de Beynost
Ouverture : les mardi, jeudi et vendredi
de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

CAF de l'Ain

4, rue Aristide Briand
01000 Bourg en Bresse
0 820 25 01 10 - www.ain.caf.fr
appli mobile : Caf-Mon Compte

CCAS

1, place de la Mairie - 01360 Balan
04 78 06 19 24

Centre d'Inf. Féminin et Familial

boulevard Irène Joliot-Curie
01000 Bourg en Bresse
04 74 22 39 64 - www.cidff01.fr

Maison des Personnes Handicapées

10, rue du Pavé d'Amour - 01000 Bourg en Bresse
n° vert : **0 800 888 444**

TOURISME

Office de Tourisme de la 3CM

place de la Gare - 01120 Montluel
04 72 85 78 54 - office.tourisme@3CM.fr
www.tourisme.3CM.fr

TRANSPORTS

Aéroport Lyon Saint-Exupéry

0 826 80 08 26
www.lyonaeroports.com

Cars Philibert

04 74 46 19 19

Cécile Taxi

07 88 80 58 83

Gare SNCF - 36 35

www.voyages-sncf.com

Taxi Jacques

06 58 38 63 60

Transport à la demande de la 3CM

04 78 98 56 26
<https://philibert-transport.fr/les-differents-reseaux/reseau-3cm> ou via l'appli 3CM & MOI

Transports Faure

04 74 61 10 35

NUMEROS D'URGENCE



Médecin de garde	116 117	Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Sapeurs-Pompiers	18	Sos suicide	04 78 52 55 26
Gendarmerie	17	Pharmacie de garde	3237
Samu	15	Appel d'urgence	114 (sms)
Drogues Alcool Tabac	113	pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler	
Allo enfance maltraitée	119	Vétérinaire de garde	04 72 30 40 40
Violence Femmes	3919	Harcèlement scolaire	3020
Sida Infos	0 800 840 800		

ASSOCIATIONS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président : Maxime VIDON
sapeurspompiersbalan@gmail.com

SAPEURS POMPIERS

Chef de Section : Sébastien GERARD
sebalex.47@gmail.com

ASCB

Président : Dominique DARLES
ascbalan@hotmail.fr
06 07 02 39 37

BAD BALAN

Président : Cédric GOYVANNIER
bad.balan01360@gmail.com
06 23 15 40 04

BALAN ANIMATIONS LOISIRS

Présidente : Corinne GAMBA
balananimationsloisirs@gmail.com
07 49 21 99 18

BALAN LA VALBONNE KICK-BOXING - BVAKB

Président : Etienne INVERNIZZI
balankickboxing@gmail.com
06 22 61 59 45

BIBLIOTHÈQUE

Pascale PADOVANI
bibliotheque.balan@gmail.com

BEBARTCOM

Présidente : Christelle GENTIL
beba.artcom@gmail.com

BUGEY CÔTIÈRE ATHLÉTISME

Président : Sylvain RAPHY
bcathle@hotmail.fr
06 63 58 17 70

CLUB DE L'AMITIÉ

Président : Bernard GLORIOD
bernardgloriod@orange.fr

CLUB PHILATÉLIQUE

Président : Christian Hebrard
association-philatelique.de-la-cotiere@laposte.net

COMITÉ DE JUMELAGE

Président : Pascal GRAND
jumelage.montluel@free.fr
04 78 06 06 23

DAPHNÉ DES PAPILLONS PLEIN LES YEUX

Présidente : PANIGHETTI-RUFFIER
association.daphne@gmail.com
06 65 58 88 95

E.I.M.E.

Président : Joffrey ADEMARD
contact.eime@gmail.com

FOOTBALL CLUB CÔTIÈRE LUÉNAZ

Président : Rémy MANGOLA
Vice-Président : Thomas CALARD
fc.cotiere.luenaz@gmail.com
Céline GRAU
06 21 87 10 22
Communication collectives
Cédric DAMIRON

LA CORDÉE

Présidente : Andrée RESPONDEK
andree.respondek@gmail.com
04 78 06 11 56

LES LÔNES

Président : Benoit LAMBERT
04 78 06 09 51
Accueil de loisirs sans hébergement
Directrice : Elizabeth HOSTIGUIAN-PHULPIN
direction@associationleslones.fr
06 98 25 38 16

LES PASSIONNÉES

Présidente : Madeleine PLATHIER
balananimationsloisirs@free.fr
07 49 21 99 18

MAISON FAMILIALE RURALE

Président : Dominique RIEUTORT
06 20 37 75 53
Directrice : Claire CHAMPIER
mfr.balan@mfr.asso.fr
06 61 30 78 65 - 04 78 06 16 03

PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES

Présidente : Laëticia LARRAN
apebalan@gmail.com

1^{ÈRE} COMP. DES ARCHERS DE MONTLUEL

Vice-Présidente : Jérôme BARDOU
1acmsecretariat@gmail.com
06 81 33 49 71
06 25 58 05 19 (secrétaire)

PROTECTION CIVILE

Responsable local : Christian HEBRARD
balan@protection-civile01.org
06 71 84 02 71

LES BAMB'AIN

Présidente : Laura PAPON
lesbambains01@gmail.com
07 52 32 02 16

RELAIS PETITE ENFANCE

Responsable animatrice : Élodie LEMAIRE
lespetitsmatinsduram@gmail.com
06 16 88 47 61

SCOUTS DE FRANCE

Monsieur et Madame RICHARD
06 60 77 25 84 - 06 66 26 64 35

SI BALAN M'ÉTAIT CONTÉ

Présidente : Frédérique COMTET
frederique.comtet@gmail.com
06 61 71 25 31 - 04 72 25 92 71

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Alain PRINCE
06 09 73 38 67

SOU DES ÉCOLES

Présidente : Gaëlle GUARGUITTE
soudesecolesbalan@gmail.com

TOUS EN SCÈNE

Présidente : Lydie PONT
contact.tousenscene.balan@gmail.com
06 81 61 96 53

TÉLÉTHON

Présidente : Marie-Claude BUSSY
michelbussy@free.fr
06 76 33 60 05

TENNIS CLUB BALAN-DAGNEUX

Président : Thierry BLANCHARD
tennisclubdebalan@gmail.com
06 06 55 15 17 - 06 14 73 40 39

AFKKS - SELF DEFENSE

Président : Jacky BOTELLA
kenpokalisysteme@free.fr

MANIFESTATIONS 2025

MARS

2 MARS

Loto - Balan Animations Loisirs
Salle polyvalente

16 MARS

Thé dansant - Club de l'Amitié
Salle polyvalente

22 MARS

Opération Balan Propre - Municipalité
Salle polyvalente

29 MARS

Repas dansant - Tennis Club
Salle polyvalente

AVRIL

12 AVRIL

Soirée dansante - Tous en scène
Salle polyvalente

DU 18 AU 27 AVRIL

Vogue
Parking salle polyvalente

27 AVRIL

Vente de pizzas - Club de l'Amitié
Salle polyvalente

MAI

8 MAI

Commémoration - Municipalité
Monument aux Morts

24 mai

Cinéma plein air - Les Lômes
parking Salle polyvalente

JUIN

9 JUIN

Randonnée des Lômes - Club de l'Amitié
Salle polyvalente

11 JUIN

Spectacle des Contes en Côtière
Si Balan m'étais conté

13 JUIN

Kermesse - Sou des écoles
Salle polyvalente

21 JUIN

Fête de la musique
Balan Animations Loisirs
Salle polyvalente

JUILLET

13 JUILLET

Commémoration - Municipalité
Préau de la mairie

Bal des pompiers
Amicale des Sapeurs-Pompiers
Salle polyvalente

SEPTEMBRE

14 SEPTEMBRE

Vide grenier - Balan Animations Loisirs
Salle polyvalente

20 SEPTEMBRE

Meeting chaussettes
Bugey Côtière Athlétisme
Stade

21 SEPTEMBRE

Sentier des Lômes - ASCB
Stade

27 SEPTEMBRE

Soirée dansante - Kick Boxing
Salle polyvalente

OCTOBRE

11 OCTOBRE

Vente de brioches - ADAPEI
Salle polyvalente

31 OCTOBRE

Halloween
Balan Animations Loisirs
Salle polyvalente

NOVEMBRE

11 NOVEMBRE

Commémoration - Municipalité
Monument aux Morts

20 NOVEMBRE

Beujolais Nouveau
Balan Animations Loisirs
Préau de la mairie

22 NOVEMBRE

Moules/frites - Club de l'Amitié
Préau de la mairie

DÉCEMBRE

5-6-7 DÉCEMBRE

Téléthon
salle polyvalente

12 DÉCEMBRE

Fête de Noël - Les Lômes
Salle polyvalente

19 DÉCEMBRE

Fête de Noël - Sou des Ecoles
Salle polyvalente

20 DÉCEMBRE

Concert de Noël
Balan Animations Loisirs
Église de Balan

31 DÉCEMBRE

Réveillon Saint Sylvestre
Salle polyvalente

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

21/12/2023
DI PIETRO Angelina

25/12/2023
BARLERIN Romy

27/01/2024
PELOSSIER Loan

06/02/2024
JOLIVET Sandro

11/02/2024
BARRY Marley

13/02/2024
MOIROUD Romy

16/02/2024
TIOTE Maïa

19/03/2024
GOUROU Théo

02/04/2024
SZARY Victoire

11/05/2024
PEILLEX Sophia

15/06/2024
GUILLOUD MARSAUD Niels

06/07/2024
MICAËLO MARTINS Milena

12/07/2024
MARCEAU Isaac

26/06/2024
BALTHAZAR Liam

03/07/2024
GUEDJ Noé

03/08/2024
VIDON BERGER Maëlann

09/08/2024
TORUN Selim

25/09/2024
HENY Avana

27/09/2024
AKKIN Meyra

17/09/2024
TAUVIRAI Hevaiti

MARIAGES

19/01/2024
BLANCHECOTTE Maude, Eva, Ginette
et DEMANGEON Johan, Dominique

16/03/2024
JIMENEZ Régina
et JOUMNI M'hemed

13/04/2024
MARSAUD Eileen, Stéphanie Danièle
et GUILLOUD Nicolas

13/04/2024
LAVAUX Véronique, Christèle
et MARCHIONI Grégory, Lionel

27/07/2024
VACCA Aurélie, Carole
et VAINA Norbert

03/08/2024
RICHARD Aurélie, Claude, Régine
et VALETTE Cyril, Robert

10/08/2024
POURQUIES Carla, Jeanne, Carmen
et ASSANI Galis

PACS

10/11/2023
GOUSSARD Roselande
et LELEXIAN Laurent

22/12/2023
BARBER Alyson
et KZAM DE OLIVEIRA Tiago

10/01/2024
MONTABONNET Joanna
et MONARD Richard

17/02/2024
BICO Mejra
et MONTARNAL Vincent

01/03/2024
SAENYAKORN Naowarat
et BOULAIS Matthieu

22/07/2024
BRIGIDA Valentine
et JANODY Thibault

02/09/2024
HATTABI Aurélie
et JOUX Joana

24/08/2024
DI QUIILIO Flavia, Marie
et FREBAULT Emmanuel, Jean-Marie,
Pascal

07/09/2024
CHIPEAUX Marie, Pélagie
et TROLLET Fabien, Claude, Andrès

14/09/2024
SEIGLIANI Lucie
et ESCALAS Anthony, Jean-Claude

28/09/2024
GANTOIS Justine, Denise, Nicole
et BLONDEAU Pierrick, Francis,
Jean-Baptiste

09/11/2024
MAIRE Christelle
et ROGNARD Laurent

DÉCÈS

04/12/2023
VAZ Mickael

07/03/2024
BROYER Max

19/03/2024
SUSKI Marek

29/04/2024
MAZUÉ Gilles

14/05/2024
BILLET Daniel

08/07/2024
CORUJEIRA CÔTO Maria

25/07/2024
TEIXEIRA Norberto



ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

SALLE POLYVALENTE (capacité d'accueil 400 personnes)

La salle polyvalente est mise à la disposition des écoles et des associations durant la semaine pour la pratique de différentes activités (gymnastique, danse, tir à l'arc ...). La salle polyvalente peut être louée aux Balanais comme aux personnes extérieures. Toute réservation donne lieu au versement d'arrhes lors de la signature du contrat de location, pas de réservation par téléphone, renseignement sur la disponibilité uniquement.

TARIFS 2023	Habitants	Montant des arrhes	Extérieurs	Montant des arrhes	
une journée*	400 euros	150 euros	600 euros	200 euros	
un week-end	600 euros	200 euros	900 euros	300 euros	
Caution salle	900 euros	Caution ménage	200 euros	Dépôt garantie tri sélectif	75 euros

*samedi (salle à disposition du vendredi 14h30 au dimanche 8h)

*dimanche (salle à disposition du dimanche 8h au lundi 8h30)

Dans tous les cas, la salle est restituée vide, rangée et nettoyée.

La vaisselle est mise à disposition sur simple demande et sans surcoût (200 convives environ).

MATÉRIEL POUR L'ORGANISATION DES FÊTES

La mairie propose, aux Balanais exclusivement, de louer des tables et des bancs de type brasserie.

La location minimale est d'un ensemble de 5 tables et 10 bancs. Les Balanais peuvent aussi louer le chapiteau (6mx10m).

COÛT DE LA LOCATION :

5 tables + 10 bancs = 35 euros (caution 170 euros) - 1 ensemble supplémentaire = 5 euros - chapiteau = 70 euros (caution 500 euros)

Pour tous renseignements complémentaires : Malvina DUHAMEL - 04 78 06 19 24

VOS ÉLUS LOCAUX

3CM

Président : Philippe BELAIR
Communauté de Communes de la Côtière à Montluel
485 rue des Valets - 01120 MONTLUEL Cedex
04 78 06 39 37

ASSEMBLÉE NATIONALE

Romain DAUBIÉ
Permanence parlementaire
77, Grande-Rue - BP 129 - 01120 MONTLUEL
04 81 65 74 43 - SMS 06 58 51 51 57

SÉNAT

Florence BLATRIX CONTAT
Casier de la Poste
15 rue de Vaugirard - 75291 PARIS Cedex 06

Patrick CHAIZE
12 rue Paul et Louise Pioda - 01000 BOURG EN BRESSE
04 74 42 63 92

Sylvie GOY-CHAVENT
4 rue Paul Pioda - 01003 BOURG-EN-BRESSE
04 74 47 42 40

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Président : Jean DEGUERRY
Conseillers Départementaux :
Elisabeth LAROCHE
Romain DAUBIÉ
Hôtel du Département de l'Ain
45 avenue Alsace-Lorraine - BP 10114
01003 BOURG-EN-BRESSE

CONSEIL RÉGIONAL

Président : Fabrice PANNEKOUCKE
Région Auvergne-Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand - CS 20033
69269 LYON Cedex 02
fabrice.pannekoucke@auvergnerhonealpes.fr

Conseiller Régional :
Alexandre NANCHI
Région Auvergne-Rhône-Alpes
101 cours Charlemagne - CS 20033
69269 LYON Cedex 02

M'BEAUTÉ INSTITUT DE BEAUTÉ

Soins du visage · Beauté du regard · Maquillage
Epilation · Soins du corps · Amincissement · Lumière pulsée
Beauté mains/pieds · Massages · Dermopigmentation

06 35 17 78 51
8 Rue de Verdun, 01360 Balan



www.planity.fr
mbeaute.institut8@gmail.com



TAXI LYON GENÈVE

855 rue Centrale - 01360 BALAN

06 58 38 63 60

taxilyongeneve@gmail.com

AÉROPORT / GARE / HÔPITAUX

Licence de Balan 2 - SIRET 791 091 424 000 22

Au Bon Palais

La Valbonne - 01360 BELIGNEUX
Tél./Fax 04 72 25 98 75

Boucherie
Charcuterie
Traiteur
Plats cuisinés
Repas de groupe
Lunchs
Plats à emporter

du mardi au samedi :
7 h - 12 h 45 et 15 h - 19 h 15
dimanche : **7 h - 12 h 30**

**LA MUNICIPALITÉ REMERCIE CHALEUREUSEMENT
TOUS LES COMMERCEs, ARTISANS
ET ENTREPRISES QUI PARTICIPENT
À LA RÉALISATION DE CETTE PUBLICATION
PAR L'ACHAT D'UN ESPACE PUBLICITAIRE.**



VOS DÉMARCHES EN LIGNE

VOUS POUVEZ DÉSORMAIS EFFECTUER TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE SUR LE SITE
SERVICE-PUBLIC.FR



PAPIERS - CITOYENNETÉ

Etat civil, Passeport, Elections,
Papiers à conserver,
Carte d'identité...



FAMILLE

Allocations Familiales,
Naissance, Mariage, Pacs,
Scolarité...



SOCIAL - SANTE

Carte Vitale, Chômage,
Handicap, RSA,
Personnes âgées...



TRAVAIL

CDD, Concours,
Retraite, Démission,
Période d'essai...



JUSTICE

Casier judiciaire, Plainte,
Aide juridictionnelle,
Saisie...



LOGEMENT

Allocation logement,
Permis de construire,
Logement social, Fin de bail...



TRANSPORT

Carte grise, Permis de conduire,
Contrôle technique,
Infractions...



ARGENT

Crédit immobilier, Impôts,
Consommation, Livret A,
Assurance, Surendettement...



LOISIRS

Animaux, Permis bateau,
Tourisme,
Permis de chasser...

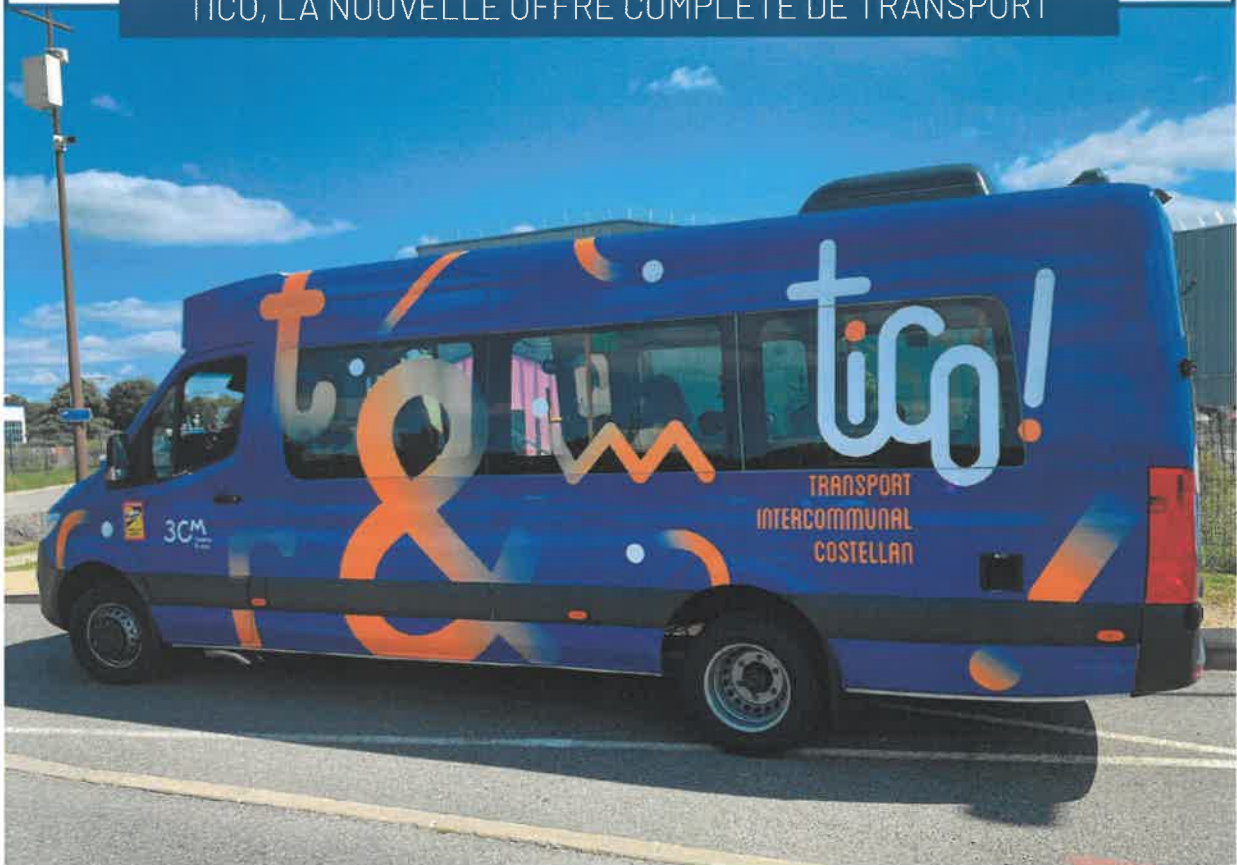


ÉTRANGER

Titres de séjour,
Attestation d'accueil,
Regroupement familial...

LA 3CM COMMUNIQUE

TICO, LA NOUVELLE OFFRE COMPLÈTE DE TRANSPORT



Depuis la rentrée 2024, le réseau de transport en commun « Solutions Transport 3CM » a évolué pour devenir TICO : Transport Intercommunal COstellan. L'objectif de cette nouvelle offre de transport collectif est de répondre au mieux aux besoins de mobilité des habitants du territoire, pour accéder à son lieu de travail, faire des courses ou se rendre à un rendez-vous médical ou administratif.

Deux services de transport seront à la disposition des usagers, du lundi au vendredi, de 6h à 20h.

TICO BUS , UN SERVICE DE TRANSPORT RÉGULIER

Une ligne régulière qui permet de rejoindre les gares, les zones d'emplois et les centres-villes de Dagneux, Montluel, Niévroz, Balan et Béliigneux.

ALLO TICO

Un service de transport à la demande

Un service sur réservation qui permet de rejoindre les gares, certaines zones d'emplois et les centres-villes de Dagneux et Montluel depuis les communes de Bressolles, Pizay, Sainte-Croix, La Boisse et les hameaux de Montluel. Allo TICO est une offre complémentaire à la ligne régulière TICO bus et à l'offre de la Région avec les lignes de Car A71 et A32 et la ligne TER.

LES PETITS + DE TICO

- Des tarifs très accessibles : 1 € le trajet ou 16 € l'abonnement mensuel pour des trajets illimités !
- Des abonnements mensuels à tarif réduit pour les jeunes (- de 26 ans) et les seniors (+ de 65 ans) : 10 € seulement.
- Les autres tarifs restent inchangés :
1 € le trajet unitaire,
8 € le carnet de 10 voyages et 16 € l'abonnement mensuel plein tarif.
- Utilisation de la carte Oûra pour voyager sur le réseau TICO et faciliter la combinaison avec le TER, les Cars Région, le réseau Colibri ou les abonnements T-Libr. Au prix de 5 €, la carte Oûra sera offerte aux usagers "Solutions Transport 3CM" basculant leurs titres restant sur TICO.
- Réservation de votre trajet Allo TICO jusqu'à 18h la veille, pour plus de flexibilité.
- Une application PYSAE pour suivre un temps réel TICO bus : temps d'attente à l'arrêt, notifications en cas de perturbations...

LES HORAIRES DE TICO BUS 🕒

BÉLIGNEUX VILLAGE → GARE LA VALBONNE → BALAN → NIÉVROZ → ZA → GARE DE MONTLUEL → DAGNEUX

COMMUNE	NOM DE L'ARRÊT	HORAIRES FIXES			À LA DEMANDE			HORAIRES FIXES			
BÉLIGNEUX	Béligneux Village	06:41	07:41	08:41	10:00	12:00	14:00	16:34	17:34	18:34	19:34
BÉLIGNEUX	Mairie Béligneux	06:45	07:45	08:45	10:04	12:04	14:04	16:38	17:38	18:38	19:38
BÉLIGNEUX	Gare de La Valbonne	06:46	07:46	08:46	10:05	12:05	14:05	16:39	17:39	18:39	19:39
BÉLIGNEUX	2B Nord	06:49	07:49	08:49	10:08	12:08	14:08	16:42	17:42	18:42	19:42
BÉLIGNEUX	2B Sud	06:50	07:50	08:50	10:09	12:09	14:09	16:43	17:43	18:43	19:43
BALAN	Route de Lyon	06:52	07:52	08:52	10:11	12:11	14:11	16:45	17:45	18:45	19:45
BALAN	Kem One	06:53	07:53	08:53	10:12	12:12	14:12	16:46	17:46	18:46	19:46
BALAN	4 Chemins	06:55	07:55	08:55	10:14	12:14	14:14	16:48	17:48	18:48	19:48
BALAN	Mairie Balan	06:59	07:59	08:59	10:18	12:18	14:18	16:52	17:52	18:52	19:52
BALAN	MFR	07:00	08:00	09:00	10:19	12:19	14:19	16:53	17:53	18:53	19:53
NIÉVROZ	Aristide Briand	07:05	08:05	09:05	10:24	12:24	14:24	16:58	17:58	18:58	19:58
DAGNEUX	Hexcel	07:10	08:10	09:10	10:29	12:29	14:29	17:03	18:03	19:03	20:03
DAGNEUX	Recyclerie	07:12	08:12	09:12	10:31	12:31	14:31	17:05	18:05	19:05	20:05
DAGNEUX	Les Princes	07:16	08:16	09:16	10:35	12:35	14:35	17:09	18:09	19:09	20:09
LA BOISSE	Desautel	07:17	08:17	09:17	10:36	12:36	14:36	17:10	18:10	19:10	20:10
MONTLUEL	Veepee	07:19	08:19	09:19	10:38	12:38	14:38	17:12	18:12	19:12	20:12
MONTLUEL	Carrier-Intermarché	07:22	08:22	09:22	10:41	12:41	14:41	17:15	18:15	19:15	20:15
MONTLUEL	Cheval Blanc	07:25	08:25	09:25	10:44	12:44	14:44	17:18	18:18	19:18	20:18
MONTLUEL	Gare de Montluel	07:27	08:27	09:27	10:46	12:46	14:46	17:20	18:20	19:20	20:20
DAGNEUX	Faubourg-Super U	07:29	08:29	09:29	10:48	12:48	14:48	17:22	18:22	19:22	20:22
DAGNEUX	Église Dagneux	07:31	08:31	09:31	10:50	12:50	14:50	17:24	18:24	19:24	20:24
DAGNEUX	Mairie Dagneux	07:32	08:32	09:32	10:51	12:51	14:51	17:25	18:25	19:25	20:25

DAGNEUX → GARE DE MONTLUEL → ZA → NIÉVROZ → BALAN → GARE LA VALBONNE → BÉLIGNEUX VILLAGE

COMMUNE	NOM DE L'ARRÊT	HORAIRES FIXES			À LA DEMANDE			HORAIRES FIXES			
DAGNEUX	Mairie Dagneux	06:36	07:36	08:36	11:00	13:00	15:00	16:34	17:34	18:34	19:34
DAGNEUX	Église Dagneux	06:37	07:37	08:37	11:01	13:01	15:01	16:35	17:35	18:35	19:35
DAGNEUX	Faubourg-Super U	06:39	07:39	08:39	11:03	13:03	15:03	16:37	17:37	18:37	19:37
MONTLUEL	Gare de Montluel	06:41	07:41	08:41	11:05	13:05	15:05	16:39	17:39	18:39	19:39
MONTLUEL	Cheval Blanc	06:43	07:43	08:43	11:07	13:07	15:07	16:41	17:41	18:41	19:41
MONTLUEL	Carrier-Intermarché	06:46	07:46	08:46	11:10	13:10	15:10	16:44	17:44	18:44	19:44
MONTLUEL	Veepee	06:49	07:49	08:49	11:13	13:13	15:13	16:47	17:47	18:47	19:47
LA BOISSE	Desautel	06:50	07:50	08:50	11:14	13:14	15:14	16:48	17:48	18:48	19:48
DAGNEUX	Les Princes	06:52	07:52	08:52	11:16	13:16	15:16	16:50	17:50	18:50	19:50
DAGNEUX	Hexcel	06:53	07:53	08:53	11:17	13:17	15:17	16:51	17:51	18:51	19:51
DAGNEUX	Recyclerie	06:55	07:55	08:55	11:19	13:19	15:19	16:53	17:53	18:53	19:53
NIÉVROZ	Aristide Briand	07:00	08:00	09:00	11:24	13:24	15:24	16:58	17:58	18:58	19:58
BALAN	MFR	07:05	08:05	09:05	11:29	13:29	15:29	17:03	18:03	19:03	20:03
BALAN	Mairie Balan	07:06	08:06	09:06	11:30	13:30	15:30	17:04	18:04	19:04	20:04
BALAN	4 Chemins	07:10	08:10	09:10	11:34	13:34	15:34	17:08	18:08	19:08	20:08
BALAN	Kem One	07:12	08:12	09:12	11:36	13:36	15:36	17:10	18:10	19:10	20:10
BALAN	Route de Lyon	07:13	08:13	09:13	11:37	13:37	15:37	17:11	18:11	19:11	20:11
BÉLIGNEUX	2B Nord	07:15	08:15	09:15	11:39	13:39	15:39	17:13	18:13	19:13	20:13
BÉLIGNEUX	2B Sud	07:16	08:16	09:16	11:40	13:40	15:40	17:14	18:14	19:14	20:14
BÉLIGNEUX	Gare de La Valbonne	07:19	08:19	09:19	11:43	13:43	15:43	17:17	18:17	19:17	20:17
BÉLIGNEUX	Mairie Béligneux	07:20	08:20	09:20	11:44	13:44	15:44	17:18	18:18	19:18	20:18
BÉLIGNEUX	Béligneux Village	07:24	08:24	09:24	11:48	13:48	15:48	17:22	18:22	19:22	20:22

Gedimat

Crevat

Au cœur de l'ouvrage.

1481 Avenue des Près Seigneurs
01120 DAGNEUX
Tel : 04.78.06.12.48 – Fax : 04.78.06.07.02
crevat@gedimat.fr



VRD - AEP - Réhabilitation - Génie Civil
Désamiantage - Travaux spéciaux

602 rue de la Craz
01120 DAGNEUX
Tél : 04 78 21 85 77



UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE AU SERVICE DE VOS IDÉES

Aménagement Urbain et Routier. Lotissements. Programme immobilier. Parcs d'activités. Parcs et Equipements sportifs. Réseaux divers. Entretien de Voirie

contact@aintegra.fr
www.aintegra.fr
590 chemin de la ZA des Métrillots
01250 Montagnat
(T) 04 37 62 12 42



GARAGE
DES 4 CHEMINS
Agent Peugeot

588, Route de Balan
01120 DAGNEUX

Tél. 04 78 06 35 59
garagedes4chemins@gmail.com



LIVRAISONS SUR DEMANDE
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

Sable, Graviers, Terre Végétale,
Enrobé à froid, Matériaux Paysagers,



AIN RHÔNE GRANULATS
CARRIÈRE DE BALAN
TEL : 04.72.25.44.37
FILIALE DU GROUPE BRUNET

